

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA RICHESSE AU CANADA : DÉTERMINANTS ET COMPOSITION

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN ÉCONOMIQUE

PAR

GHYSLAIN LAURENDEAU

SEPTEMBRE 2021

REMERCIEMENTS

J'aimerais adresser mes premiers remerciements à ma directrice Raquel Fonseca. Sa disponibilité, sa confiance et ses nombreux conseils ont fortement contribué à la réussite de ce projet. L'ensemble des apprentissages acquis auprès d'elle ont fait de moi un meilleur étudiant ainsi qu'être mieux préparé pour ce que l'avenir me réserve.

J'aimerais aussi remercier le département des sciences économiques de l'UQAM, le corps professoral pour leur engagement et leur façon de partager leur passion, ainsi que mes collègues étudiants avec qui j'ai formé des amitiés qui dureront encore longtemps.

Finalement je souhaite remercier ma famille, en particulier mes parents. Vous avez contribué à développer ma curiosité intellectuelle dès un jeune âge en plus de me donner les moyens de me développer à mon plein potentiel. Votre soutien infaillible à travers tout mon cursus académique a fait la différence. J'aimerais aussi remercier ma soeur qui fut un modèle et me permis de croire en la réussite de cette aventure.

AVANT-PROPOS

La présente recherche a été menée grâce à un soutien financier accordé par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), les Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC), et la Chaire de recherche sur les enjeux économiques intergénérationnels (CREEI). Bien que les recherches et les analyses aient été faites à partir des données de Statistique Canada, les opinions exprimées ne représentent pas celles de Statistique Canada.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	viii
CHAPITRE I	
REVUE DE LITTÉRATURE	4
1.1 Motivation de l'accumulation de richesse	4
1.2 Inégalités de richesse	7
1.3 Sources d'inégalités et composition du patrimoine	10
CHAPITRE II	
PORTRAIT INTERGÉNÉRATIONNEL DE LA RICHESSE AU CANADA	14
2.1 Définition de variables	14
2.1.1 La richesse	14
2.1.2 Autres variables	16
2.2 Composition de la richesse	19
2.3 Richesse par génération	20
2.4 Comparaison interprovinciale : Le cas québécois	22
2.4.1 Composante de la richesse : Pension	24
2.4.2 Composante de la richesse : Immobilier	25
2.4.3 La dette	29
2.4.4 Composition familiale	30
2.5 Inégalités	31
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE	38
3.1 Le modèle des moindres carrés ordinaires	38
3.1.1 Richesse nette : l'immobilier et les pensions	39
3.2 Le modèle de régression quantile	42
3.2.1 Richesse par quantile : l'immobilier et les pensions	43

CHAPITRE IV	
RÉSULTATS : ANALYSE DES DONNÉES INDIVIDUELLES	45
4.1 Évolution de la richesse au cours du cycle de vie	45
4.2 L'immobilier et les pensions	48
4.2.1 Le rôle de l'immobilier dans la richesse	48
4.2.2 Le rôle des pensions dans la richesse	53
4.3 Robustesse	57
CHAPITRE V	
RÉSULTATS : ANALYSE DES DONNÉES AGRÉGÉES	59
5.1 La richesse globale	59
5.1.1 Immobilier	59
5.1.2 Pension	61
CONCLUSION	67

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1 Sommaire de l'Enquête sur la Sécurité Financière	18
2.2 Composition de la pension par région et cohorte	26
2.3 Statistiques immobilières par région et cohorte	27
2.4 Statistiques de la dette par région et cohorte	30
2.5 Richesse nette par type de composition familiale	32
2.6 Indicateurs d'inégalités	37
2.7 Indice d'Atkinson	37
4.1 Régression de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Individuelle	50
4.2 Régression par le quantile de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Individuelle	52
4.3 Régression de la richesse nette partielle selon la pension - Individuelle	54
4.4 Régression par le quantile de la richesse nette partielle selon la pension - Individuelle	56
5.1 Régression de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Agrégée	61
5.2 Régression par le quantile de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Agrégée	62
5.3 Régression de la richesse nette partielle selon la pension - Agrégée .	63
5.4 Régression de la richesse nette partielle selon la pension - Propriétaire	64
5.5 Régression par le quantile de la richesse nette partielle selon la pension - Agrégée	65
A.1 Résumé des variables contenues dans les modèles individuels	69
A.2 Résumé des variables contenues dans les modèles agrégés	69

B.1	Régression de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Individuelle	71
B.2	Régression de la richesse nette partielle selon la pension - Individuelle	73
B.3	Régression par quantile de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Individuelle	75
B.4	Régression par quantile de la richesse nette partielle selon la pension - Individuelle	77
B.5	Régression de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Agrégée	79
B.6	Régression de la richesse nette partielle selon la pension - Agrégée .	81
B.7	Régression de la richesse selon la composante pension - Propriétaire	83
B.8	Régression par le quantile de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Agrégée	85
B.9	Régression par le quantile de la richesse nette partielle selon la pension - Agrégée	87

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1	Composition de la richesse brute des ménages au cours du cycle de vie 20
2.2	Composition de la richesse nette des ménages au cours du cycle de vie 20
2.3	Évolution de la richesse nette par cohorte au cours du cycle de vie . 21
2.4	Évolution de la richesse nette selon l'état d'accession à la propriété . 21
2.5	Évolution de la richesse immobilière par cohorte au cours du cycle de vie 21
2.6	Proportion des composantes de la dette par cohorte 21
2.7	Composition moyenne de la richesse nette par région 23
2.8	Évolution de la valeur d'actif nette en biens immobiliers par cohorte (Québec) 29
2.9	Composition de la richesse nette par quintile de revenu (En %) . . . 34
2.10	Comparaison de la valeur moyenne de la richesse nette par quintile de revenu (Graphique de gauche) et de la valeur de la richesse nette du ménage médian par quintile de revenu (Graphique de droite) . . . 35
4.1	Évolution de la richesse des ménages canadiens au cours du cycle de vie par année d'enquête 47
4.2	Évolution de la richesse immobilière des ménages canadiens au cours du cycle de vie par année d'enquête 47
4.3	Évolution du taux de ménages canadiens propriétaire au cours du cycle de vie par année d'enquête 47
4.4	Évolution de la richesse en pension des ménages canadiens au cours du cycle de vie par année d'enquête 48
4.5	Évolution du taux des ménages canadiens ayant une valeur de pension positive au cours du cycle de vie par année d'enquête 48

RÉSUMÉ

L'objectif principal de ce mémoire est d'étudier la composition de la richesse des ménages canadiens, ses déterminants et sa relation avec les générations.

Nous utilisons l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) de Statistique Canada réalisée en 1999, 2005, 2012 et 2016, afin de dresser un portrait de l'évolution du patrimoine des Canadiens. Pour ce faire, nous présentons de manière descriptive les profils de richesse des Canadiens selon leur cohorte et âge. Puis, à l'aide de deux types de modèles économétriques, les moindres carrés ordinaires et la régression quantile, nous évaluons la relation des actifs immobiliers et de pension sur l'accumulation de la richesse nette. Nous analysons ces relations sous la base des observations individuelles ainsi que des valeurs agrégées par cohortes.

Nos résultats montrent qu'au niveau individuel une relation positive existe entre la richesse immobilière et l'accumulation des autres types de composantes et que celle-ci est plus élevée que la relation obtenue en évaluant les pensions. Sous la base des valeurs agrégées, ne nous retrouvons pas ce résultat, où seule la relation avec les pensions est maintenue. De plus, nous montrons que celle-ci est significative uniquement dans le cas des trois quantiles de richesse analysés les plus élevés.

Mots-clés : Composition de la richesse, épargne, inégalités, équité intergénérationnelle, immobilier, pension, Canada, MCO, régression quantile, ESF.

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, l'intérêt quant aux questions touchant les inégalités de richesse dépassa le milieu académique, pour se développer plus largement à travers le grand public. Pour preuve, des oeuvres traitant de ces thèmes se hisserent parmi les meilleurs vendeurs littéraires lors de leurs sorties (Wade, 2014). Le traitement médiatique quant à ces questions s'est aussi vu transformé, la presse écrite multipliant les articles abordant ces sujets. Il fut même possible de constater un changement d'approche au cours de la période récente, où tandis qu'à peine plus de 30 % des chroniques sur ce thème en 2007 identifiaient les inégalités de richesse comme étant négatives, cette proportion atteignit plus de 85 % moins d'une décennie plus tard (Baumann et Majeed, 2020).

Ces changements de perceptions s'ancrent en partie dans la réalité observable. Au Canada en 2012, le quintile de richesse inférieur possédait en fait une proportion négative de la richesse nationale, tandis que le 20 % le plus riche détenait plus du deux tiers. Lorsque l'on compare plutôt selon le quintile de revenu, nous constatons un déclin important depuis les années 1970. À l'époque, la part de richesse du quintile de revenu inférieur représentait 10,4 % de la richesse globale canadienne comparativement à seulement 4,0 % en 2012 (Sarilo, 2017). Ces écarts soulèvent de nombreux questionnements quant à ces réalités distinctes. C'est dans l'optique de comprendre les composantes et les déterminants de l'évolution de la richesse au Canada que nous produirons cette étude. De plus, nous allons analyser les facteurs contributifs à l'accumulation de la richesse tels que l'épargne en pension et en immobilier, ainsi que la façon dont ceux-ci évoluent dans le temps.

En particulier, l'objectif principal de ce mémoire est donc d'étudier l'incidence de la composition de la richesse des ménages canadiens sur le niveau d'accumulation,

en prenant une approche intergénérationnelle. Nous utilisons l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) de Statistique Canada réalisée en 1999, 2005, 2012 et 2016, afin de dresser un portrait de l'évolution du patrimoine des Canadiens. Afin de tenir en compte de la distribution de la richesse, nous utilisons deux types de modèles économétriques, les moindres carrés ordinaires et la régression quantile, de manière à évaluer la relation entre le niveau d'actifs immobiliers et de pension sur l'accumulation de la richesse nette globale.

L'analyse des données nous permet de constater que le niveau de richesse des ménages canadiens s'est graduellement apprécié à travers le temps au cours de la période couverte par l'ESF. De plus, chaque cohorte de naissance se voit avoir accumulé un plus grand capital net que la cohorte précédente au même âge. Nos résultats montrent qu'au niveau individuel une relation positive existe entre la richesse immobilière ou celle des pensions et l'accumulation des autres types de composantes. Toutefois, nous constatons une différenciation importante entre le coefficient obtenu par l'immobilier et celui obtenu par les pensions. Tandis qu'une hausse de 1 % de la valeur immobilière est liée en moyenne à une augmentation de 0,41 % des autres composantes de la richesse, cette même augmentation n'est uniquement liée qu'à une hausse de 0,18 % dans le cas des pensions. L'analyse des valeurs agrégées mène à un constat différent, où seule la relation entre la richesse nette et la composante de pension est maintenue. Cependant, par la méthode des régressions quantiles nous montrons que celle-ci est significative exclusivement dans le cas des trois quantiles de richesse analysés les plus élevés.

Ce mémoire sera divisé en cinq chapitres. Le premier chapitre présente une revue de la littérature sur la richesse, en s'attardant sur les aspects de son accumulation, les inégalités et de l'hétérogénéité de son rendement. Le deuxième chapitre présente la base de données utilisée ainsi que les statistiques descriptives concernant la richesse des ménages canadiens. Le troisième chapitre aborde la méthodologie utilisée pour atteindre les objectifs de ce mémoire. Finalement, le quatrième chapitre montre les résultats obtenus pour ce qui est des déterminants de la richesse lors de l'analyse des

données individuelles, tandis que le cinquième chapitre montre les résultats obtenus quant à l'analyse agrégée par cohortes.

CHAPITRE I

REVUE DE LITTÉRATURE

Dans cette section, nous détaillerons une littérature succincte consacrée à l'accumulation de la richesse. Dans un premier temps, nous nous attarderons aux facteurs de motivation de l'épargne. Nous poursuivrons en traitant de l'évolution et de l'état actuel du niveau d'inégalité de richesse, en soulignant l'écart entre générations. Finalement, nous aborderons le sujet de l'impact différencié de la composition du patrimoine en portant notre attention sur l'immobilier et les pensions.

1.1 Motivation de l'accumulation de richesse

La thématique des motifs d'épargne fut traitée pour la toute première fois dans le domaine économique par Keynes (1936). Il proposa alors huit motifs soit la précaution, qui implique l'accumulation d'une provision afin de subvenir à des imprévus, la prévoyance, qui implique la capacité à combler de futurs écarts anticipés entre le niveau de revenu et de dépense, le calcul, qui réfère au désir d'obtenir de l'intérêt sur les sommes investies, l'amélioration, qui implique un désir d'amélioration de la qualité de vie au fil du temps, l'indépendance, qui réfère au besoin de se sentir autonome et d'avoir la capacité d'agir, l'initiative, qui implique la liberté d'investir au moment considéré favorable, la fierté, qui réfère à l'idée de laisser un héritage à ses proches et finalement l'avarice, qui réfère à un besoin intrinsèque d'acquérir du capital (Canova *et al.*, 2005).

Une théorie essentielle à ce domaine d'étude est celle de la théorie du cycle de vie

(Modigliani et Brumberg, 1954). Cette théorie postule que les individus cherchent à lisser leur consommation au courant de leur vie. Généralement cela se traduira par une tendance à emprunter en période de faible revenu, par exemple lors des études, et d'épargner en période de revenu élevé. Conséquemment, la richesse s'accumulera durant la vie active des individus et diminuera par la suite à la retraite. Selon ce modèle, la principale motivation de l'épargne est donc de permettre de maintenir un niveau de consommation similaire lors de la retraite. Cette théorie est toutefois rejetée par Kotlikoff et Summers (1981), qui souligne que les profils longitudinaux âge-revenus et âge-consommation ne présentent pas le type de forme requise pour générer une large somme d'accumulation de richesse au cours du cycle de vie. Le déterminant majeur de l'accumulation de capital aux États-Unis serait en fait les transferts intergénérationnels, qui représenteraient selon leurs estimations 3 billions de dollars en 1974, reléguant ainsi l'idée de l'épargne aux fins de retraite à un simple facteur secondaire. Cependant, Kessler et Masson (1989) soulève l'improbabilité des résultats de Kotlikoff et Summers, indiquant qu'avec les chiffres proposés par celui-ci 80 % de la richesse américaine existante proviendrait de l'héritage, ce qui supposerait que les États-Unis sont composés à majorité de rentiers. Ils notent aussi l'interaction entre les legs et la théorie du cycle de vie, rendant difficile l'évaluation des contributions respectives. Le fait de recevoir un héritage viendra modifier les comportements d'épargne et possiblement stimuler l'accumulation de richesse, rendant ces deux facteurs indivisibles. De plus, l'article souligne que les deux théories précédentes considèrent l'épargne de cycle de vie ou les legs comme seuls motifs légitimes à l'accumulation de richesse ignorant ainsi d'autres possibilités tels le prestige social ou encore le financement d'un projet entrepreneurial.

Considérant la transmission d'héritage à la fois comme un possible motif d'épargne pour le donateur et source d'accumulation de richesse pour le récipiendaire nous devons nous intéresser à ce qui pousse les individus à léguer un héritage. En utilisant les données Health and Retirement Study et en les intégrant dans deux types de modèles à héritages motivés par altruisme, Fink *et al.* (2005) arrivent à deux constats

d'intérêt. D'abord, la majorité des personnes âgées de 60 ans et plus font des legs intentionnels, et non accidentels. Ce résultat permet de contester l'interprétation voulant que les transferts de fin de vie ne soient qu'un excès d'épargne. Deuxièmement, la probabilité de laisser un héritage n'est pas directement liée à l'impact sur le bien-être des récipiendaires, mais serait plutôt principalement entraînée par des caractéristiques individuelles, telles que la richesse, la santé, l'éducation, la race ou la religion de l'individu. Toutefois, l'idée que les legs soient principalement intentionnels ne fait pas l'unanimité. Entre autres, Hurd (2001) démontre en étudiant trois vagues du Study of the Asset and Health Dynamics among the Oldest-old (AHEAD) qu'une décumulation de la richesse immobilière s'opère et qu'il n'y a pas de différenciation claire dans le taux de décumulation anticipé de la richesse des ménages selon leur nombre d'enfants. Ces deux constats viennent à l'encontre des modèles aux motifs de legs. Cependant, il y est précisé que la base de données utilisée repose sur des enquêtes qui ne devraient pas inclure les ménages hautement fortunés et qu'ainsi leurs conclusions portent sur le comportement de la plupart des ménages, mais pas nécessairement sur les déterminants de la transmission de la majorité de la richesse.

De plus, Cagetti (2003) a démontré qu'il y a évolution des motifs d'accumulation de richesse au cours de la vie active. Il construit un modèle de cycle de vie d'accumulation de richesse et simule celui-ci afin d'estimer les paramètres de la fonction d'utilité, soit le taux de préférence temporelle ainsi que le coefficient d'aversion au risque en faisant correspondre les profils de richesse médians simulés avec ceux observés dans le Panel Study of Income Dynamics et le Survey of Consumer Finances. L'article arrive à la conclusion que l'accumulation de richesse est d'abord stimulée par des motifs d'ordre préventif, alors que l'épargne en prévision de la retraite devient significative seulement lorsque les individus se rapprochent de celle-ci.

Un autre type de motivation qui fut étudié concerne spécifiquement les entrepreneurs. Il a été observé que le taux d'épargne des entrepreneurs était plus élevé que celui des autres travailleurs tant avant qu'après leur entrée sur le marché (voir Qua-

drini (1999) et Buera (2009)). Cette réalité s'expliquerait selon Quadrini (2000) par de plus amples incitatifs à épargner pour les entrepreneurs considérant la présence de coûts d'intermédiations financières qui rend le rendement marginal de l'épargne plus élevé pour un agent dont le niveau de richesse est inférieur au montant du capital investi dans l'entreprise ainsi qu'une motivation additionnelle des entrepreneurs à épargner comme mesure de précaution afin de contrebalancer les risques assumés par leurs activités entrepreneuriales. Finalement, l'auteur mentionne que les contraintes d'emprunt incitent les individus ayant des idées entrepreneuriales à accumuler plus de richesse afin d'atteindre les exigences de capital leur permettant de mener à bien leur projet. Cette dernière justification fut aussi traitée par Cagetti et Nardi (2006) qui développèrent et résolurent un modèle de choix professionnel, d'accumulation de richesse et de legs, dans lequel les entrepreneurs sont confrontés à une contrainte endogène d'emprunt. Cet article permit de mettre en évidence le phénomène que de nombreux entrepreneurs font face à des taux de rendement potentiellement élevés, mais sont limités dans le montant qu'ils peuvent emprunter, menant à leur niveau d'épargne plus élevé. Par la suite, afin d'agrandir leur entreprise ces entrepreneurs continuent d'épargner et, ce faisant, deviennent de plus en plus riches.

1.2 Inégalités de richesse

La réalité des inégalités de richesses est aujourd'hui bien documentée, principalement dans le contexte américain. Saez et Zucman (2014) combinent les déclarations de revenus avec les données de flux de fonds pour estimer la répartition de la richesse des ménages aux États-Unis depuis 1913. Utilisant leur technique de capitalisation de revenus, il est possible de constater que la concentration de la richesse a suivi une évolution en forme de U au cours des 100 dernières années. Tandis que la concentration était élevée au début du XXe siècle, le phénomène diminua de 1929 à 1978, pour finalement augmenter de nouveau sur tout le reste de la période analysée. L'augmentation des inégalités de richesse est presque entièrement

due à l'augmentation de la part de richesse des 0,1 % les plus riches, qui passa de 7 % en 1979 à 22 % en 2012, un niveau presque aussi élevé qu'en 1929. Pour ce qui est de la part de richesse des 90 % inférieurs, elle augmenta progressivement jusqu'au milieu des années 1980, pour ensuite continuellement diminuer. L'explication présentée est que l'augmentation de la concentration des richesses serait due à la flambée des hauts revenus combinée à une augmentation des inégalités de taux d'épargne. De plus, les principaux détenteurs de richesse sont plus jeunes aujourd'hui que dans les années 60. Alternativement, Saez et Zucman (2020), en utilisant les comptes macroéconomiques distributionnels, montrent qu'entre 1978 et 2018 la part de richesse que possédait le 0,1 % de la population le plus riche augmenta de 7 % à approximativement 18 %, obtenant des résultats similaires à leur précédent article. Piketty (2013) au sujet de la distribution de la richesse, mentionne que tandis que le tiers inférieur de la population ne possédait en pratique aucune valeur en patrimoine, le décile supérieur détenait entre 60 % et 70 % de l'ensemble du capital selon les pays analysés pour l'année 2010. L'écart est encore plus marquant lorsque l'on s'intéresse au 1 % les plus riches, possédant plutôt entre 25 % et 33 % de la richesse. En comparaison avec le revenu, les données démontrent que la richesse est distribuée de façon beaucoup moins égalitaire. L'hypothèse que l'inégalité croissante de la richesse que nous constatons depuis les années 1950 devrait se poursuivre dans le futur y est soulevée. L'argumentaire tourne principalement autour de l'idée que le revenu du capital est plus élevé que le niveau d'épargne et donc que la plus grande partie de l'accumulation de la richesse devrait provenir du réinvestissement du revenu du capital, ce qui aura comme incidence de conduire à des concentrations de capital plus élevées. De plus, le rendement du capital étant plus élevé que la croissance de l'économie, l'épargne d'une partie de cette différence provenant du revenu du capital aurait tendance à accentuer la concentration de la propriété du capital.

Au Canada, Drolet *et al.* (2002) soutiennent qu'il y a eu un accroissement des inégalités de richesse pour la période analysée soit de 1984 à 1999, malgré une aug-

mentation de la richesse moyenne et médiane. La hausse de richesse ne fut pas observée pour l'ensemble de la démographie. En fait, la valeur moyenne et médiane de la richesse des jeunes couples avec enfant et des immigrants récents diminua substantiellement, situation fortement associée à la hausse des inégalités. De plus, le niveau d'inégalité n'augmenta pas de façon uniforme pour tous les types de familles. L'augmentation s'est vue plus prononcée pour les couples non âgés avec enfant ou les familles monoparentales. Le dernier constat de cet article est que le vieillissement de la population canadienne durant la période 1984-1999 fut un facteur contributif de la hausse de richesse moyenne et de la réduction du niveau d'inégalité. C'est à partir de 1999 qu'on remarque une tendance divergente. Brzozowski *et al.* (2010) étend l'analyse des inégalités de richesse au Canada jusqu'en 2005. Pendant cette période, peu importe la mesure de richesse utilisée, le coefficient de Gini reste stable. En comparaison avec les États-Unis qui atteignait un coefficient de Gini 0,80 lorsqu'évalué dans Diaz-Gimenez *et al.* (2002) pour 1998, celui canadien de 0,66 s'en voit inférieur. Constat similaire lorsque l'on compare la fraction de la richesse que détient le haut de la distribution. Au Canada, le 1 % le plus riche détient 16 % de la richesse tandis que cela atteint 35 % aux États-Unis, représentant la portion détenue par le 5 % le plus riche au Canada.

Plus récemment, certains outils furent développés afin de mieux conceptualiser les inégalités intergénérationnelles. Entre autres, d'Albis *et al.* (2017) présente trois indicateurs d'équité intergénérationnelle qui ont permis de comparer le revenu d'actifs par âge pour la période de 1979 à 2011 en France. Par l'utilisation de ces outils, les auteurs arrivent à deux constats. D'abord, contrairement à la croyance populaire, la génération des baby-boomers n'aurait pas été plus favorisée que les autres générations. Ensuite, ce serait plutôt la génération née dans les années 1930 et 1940 qui aurait bénéficié d'une meilleure position, lorsque l'on compare les cohortes au même âge. Ou encore Mason et Lee (2018) qui présente un indicateur servant à capturer les besoins des personnes âgées (définies ici comme étant âgées de 65 ans ou plus) relativement aux ressources disponibles pour tous ceux qui travaillent, indé-

pendamment de leur âge. Pour ce faire, ils utilisent les profils de consommation et de revenu du travail estimés par le projet des Comptes de Transferts Nationaux (NTA) pour 119 pays. Selon leurs projections, ce ratio augmentera drastiquement au cours des 50 prochaines années, passant d'environ 20 % du revenu de travail total (des pays à revenu élevés) à 42 % en 2065. Les personnes âgées ne peuvent financer leur déficit de cycle de vie que de deux façons : soit en se fiant à leurs revenus d'actifs ou en dépensant leurs richesses cumulées, soit en comptant sur des transferts inter-générationnels. Afin que le niveau des allocations spécifiques aux personnes âgées continue d'être distribué, les dépenses publiques à cet effet devront augmenter fortement et rapidement au cours des prochaines décennies. La structure par âge de la population viendra modifier le soutien attendu de la population active aux systèmes de réallocations étatiques, ainsi que les attentes futures de ces programmes.

1.3 Sources d'inégalités et composition du patrimoine

Nous pouvons segmenter en 6 catégories les principaux éléments nous permettant de saisir les sources d'inégalité, soit la transmission d'héritages et de capital humain, l'hétérogénéité des préférences, l'esprit d'entreprise, la dynamique des revenus plus riches, les frais médicaux et l'hétérogénéité des taux de rendement (voir De Nardi et Fella (2017)).

Ce dernier facteur implique entre autres des taux de rendement distincts entre les ménages. Fagereng *et al.* (2016) relève le fait que le rendement de l'épargne est fortement positivement corrélé avec le niveau de richesse. La différence de rendement trouvé dans cet article, en utilisant les dossiers fiscaux norvégiens, est de l'ordre de près de 200 points de base lorsque l'on compare le 10^e percentile (0,7 %) au 90^e (2,6 %). Ce résultat suggère l'idée que la corrélation entre les rendements et les avoirs patrimoniaux mène à la hausse des inégalités de richesse. Au Canada, Drolet *et al.* (2002) mentionne que les taux de rendement sur l'épargne des familles les mieux nanties avaient davantage augmenté que ceux des familles plus modestes en raison de l'essor de la bourse pendant la décennie 1990. Cette situation

est d'autant plus amplifiée par le fait que les ménages à haut revenu épargnent une plus large proportion de celui-ci en comparaison aux ménages à faible revenu. C'est d'ailleurs ce que montrait Dynan *et al.* (2004), où peu importe la base de données auquel leurs modèles furent appliqués, les résultats des ménages formés d'individus âgés de 30 à 59 ans montraient systématiquement une relation positive forte entre les taux d'épargne et le revenu sur l'ensemble de leur vie active. Une relation plus faible, mais toujours positive fut aussi trouvée entre la propension marginale à épargner et ce revenu global.

L'hétérogénéité des taux de rendement est aussi présente selon le type d'actif qui forme le patrimoine des ménages. Fagereng *et al.* (2016) constate qu'en analysant les actifs risqués ceux-ci offrent une hétérogénéité beaucoup plus élevée, fortement plus volatile et particulièrement moins corrélée aux rendements moyens que celle des rendements sûrs.

Case *et al.* (2005) permet aussi de constater que les individus réagissent de façon différente face à la richesse immobilière en comparaison à celle de pension. Les variations de la richesse du marché immobilier ont des effets importants sur la consommation et ce résultat se produit systématiquement en utilisant des panels d'états américains et des pays industrialisés et résiste aux différences de spécification des modèles. En comparaison, dépendamment des modèles évalués, la richesse financière ne mène à aucun ou à un très faible effet de richesse.

À propos de la richesse immobilière, Arundel (2017) mentionne la particularité du capital immobilier en tant qu'actif et son rôle prédominant dans la dynamique des inégalités. Cet article met en évidence, en se basant sur le cas britannique, la nature fortement concentrée de ce type d'actif et les tendances importantes à l'augmentation des disparités, avec des perspectives particulièrement au désavantage des cohortes plus jeunes. La recherche souligne de plus le rôle de la récente émergence du marché de la location secondaire comme autre facteur clé à la concentration de la richesse. Dans un second texte, Arundel et Ronald (2018) affirme qu'au sein des

États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Australie, trois sociétés qui mettent de l'avant l'accès à la propriété, on constate un déclin de cet accès, un haut taux de concentration de la richesse immobilière, ce qui accentue les inégalités sociales, ainsi qu'une intensification de la volatilité des prix immobiliers venant saper la sécurité des actifs. Le tout contribue à faire du marché immobilier un lieu d'inégalité et d'insécurité croissante.

Pour ce qui est de l'épargne privée dans l'optique de la retraite, il est possible de constater un écart marqué dans le niveau de préparation selon le contexte socio-économique du ménage. En nous fiant au contexte américain, nous remarquons que le pourcentage de ménages possédant un compte de retraite est disproportionnellement plus élevé selon le revenu du ménage. En 2010, tandis que 89 % du quartile de revenu supérieur possédait un compte de ce type, c'était le cas de seulement 25,7 % du quartile inférieur, rendant cet outil fiscal peu utile dans la lutte aux inégalités. Joo et Grable (2005) montrait d'ailleurs par leur analyse de régression logistique des données du Retirement Confidence Survey que les individus ayant des revenus élevés sont plus susceptibles d'avoir un programme d'épargne-retraite. Cet article permet de surcroît de constater que le niveau d'éducation atteint est associé positivement à l'adhésion à un programme d'épargne-retraite, tandis que la taille du ménage est le seul facteur environnemental à y être lié, et ce de façon négative.

Il fut aussi constaté que le rôle des employeurs dans la préparation à la retraite s'est émoussé à travers les années. Aux États-Unis en 2011, la proportion d'employés du secteur privé ayant accès à des prestations de retraite venant de leur employeur était à son plus bas depuis 1979 (Rhee, 2013). Le type de régime octroyé s'est aussi vu transformer où en 1989 les régimes à prestations déterminées représentaient 43,2 % de ceux-ci (73,4 % en formule hybride), c'est plutôt 58,3 % des régimes qui étaient à cotisations définies en 2010, la tranche des employés de 25 à 34 ans étant la plus touchée par ce changement. De plus, au Canada, Denton et Plenderleith (2010) constatait que la couverture de pension d'employeur variait négativement pour certains groupes de la population déjà marginalisés. Par les données de l'Enquête sur

la sécurité financière, les auteures montrèrent que les femmes, les personnes seules, les immigrants et les minorités linguistiques étaient désavantagés dans leur couverture par ce type de régime. Leurs analyses multivariées permirent de constater que l'appartenance à l'un de ces groupes était une caractéristique déterminante de cette réalité même lorsque contrôlées pour les facteurs d'âge, de niveau d'éducation et de position dans le marché du travail.

CHAPITRE II

PORTRAIT INTERGÉNÉRATIONNEL DE LA RICHESSE AU CANADA

L'ensemble de données utilisées pour ce projet est basé sur l'Enquête sur la sécurité financière (ESF), qui est une enquête réalisée par Statistique Canada afin de brosser un portrait du bien-être financier des Canadiens. L'intérêt de cette étude transversale est d'offrir un large éventail d'informations sur les avoirs financiers et non financiers ainsi que les dettes contractées par les ménages. De plus, l'ESF fournit des informations concernant leur situation d'emploi, familial, de revenu, et autres caractéristiques personnelles permettant d'avoir un portrait plus complet des répondants. Nous utiliserons les quatre publications présentement disponibles de cette enquête, soit celles de 1999, 2005, 2012 et 2016. Cette enquête étant relativement nouvelle, le questionnaire vécut certaines altérations au cours des années, en revanche aucune nuisant à la comparabilité des variables dans le temps. Il y eut cependant une variation marquée quant au nombre de répondants de 18 ans et plus d'une édition à l'autre. La toute première enquête s'enquit auprès d'environ 16000 ménages, tandis que la deuxième le fut pour un peu plus de 5000 ménages et d'approximativement 12000 ménages lors des deux dernières parutions.

2.1 Définition de variables

2.1.1 La richesse

Notre étude s'intéresse fondamentalement à la richesse des ménages canadiens. Dans cette optique, nous analyserons les effets de différents facteurs sur l'accu-

mulation de la richesse et la façon dont ils se distinguent entre générations.

L'un des angles abordés dans ce mémoire sera l'impact différencié des diverses composantes qui forment la richesse. À cette fin, nous avons créé 7 agrégats regroupant les types d'actifs similaires (avoirs financiers, avoirs non-financiers, pension, immobiliers et entreprise) et sortes d'endettement (hypothèque et dettes diverses) qui constituent la composition de la richesse des ménages canadiens. Il est à noter que l'ensemble des valeurs furent ajustées selon l'Indice des prix à la consommation afin d'être représentées en dollars de 2016.

Tout d'abord, les AVOIRS FINANCIERS représentent la somme de la valeur de l'actif en dépôts bancaires, de l'accumulation de fonds communs, de l'actif en obligations, de l'actif en actions hors REER, des autres actifs financiers non liés à la retraite. Quant à eux, les AVOIRS NON-FINANCIERS représentent le total de la valeur des véhicules du ménage ainsi que les autres avoirs non-financiers tel le contenu de la résidence principale ou encore les objets de collection. Pour sa part, la composante d'AVOIRS D'ENTREPRISE représente l'accumulation des valeurs marchandes de l'ensemble des entreprises exploitées par le ménage.

Dans le cadre de ce mémoire, deux composantes prendront un plus large rôle dans notre analyse. Nous souhaiterons expliquer le rôle de l'épargne pour la retraite ainsi que la valeur des avoirs immobiliers :

La PENSION représente la valeur de tous les régimes d'épargne en préparation à la retraite. Pour les régimes de pension d'employeur actuels, l'évaluation est fondée sur la terminaison en opposition à une évaluation sur base de permanence. En ce sens, ce type d'évaluation ne prendra pas en compte les possibles augmentations salariales et utilisera comme taux d'intérêt ceux qui sont effectifs au moment de l'enquête. Cet agrégat inclut aussi le sous-total de la valeur de l'actif d'autres régimes de pensions tels les régimes d'intéressement différés ou les rentes ainsi que l'accumulation des placements dans des REER et de l'accumulation des placements dans des fonds enregistrés de revenu de retraite.

Pour sa part, l'IMMOBILIER est la sommation de la part que détient le répondant dans la valeur de la résidence principale et de la valeur des actifs en biens immobiliers autre que celle-ci au pays ainsi qu'à l'étranger. Dans le cas où la résidence principale se trouve à être une exploitation agricole, seule la valeur de la maison de ferme est considérée.

Nous allons aussi considérer les hypothèques ainsi que les autres types de dettes des individus afin d'analyser la richesse nette. L'HYPOTHÈQUE comprend l'hypothèque sur la résidence principale ainsi que celles des autres biens en immobilier. Pour ce qui est des exploitations agricoles, la valeur de la partie de la résidence principale qui n'est pas la maison de ferme sera incluse à moins que cette partie figure dans les avoirs de l'entreprise. Quant à elles, les DETTES DIVERSES comprennent les dettes sur cartes de crédit, les prêts étudiants, les emprunts sur véhicules, les dettes sur marge de crédit et les autres emprunts acquis auprès d'institutions financières ou à l'extérieur de celles-ci.

2.1.2 Autres variables

Tout au long de ce mémoire, nous utilisons les poids d'enquêtes auprès des ménages fournis par Statistique Canada. Vous trouverez ci-bas les définitions de certaines variables socio-économiques utilisées à travers ce mémoire :

ÂGE : Représente l'âge du soutien économique principal de l'unité familiale. Aux fins d'analyse, nous ne prenons en compte que les ménages dont l'âge du soutien économique principal est de 18 ans ou plus. Il est aussi à noter que la valeur 80 inclut l'ensemble des individus âgés de 80 ans ou plus.

COHORTE : Représente l'année de naissance du soutien économique principal de l'unité familiale, regroupée en 4 groupes, soit 1919-1944, 1945-1964, 1965-1984 et 1985-1998. Ce choix a pour but de mettre en relief la réalité de la génération des baby-boomers, généralement définie autour de la période de 1945 à 1964.

REVENU : Représente la somme du revenu total moins l'impôt de tous les membres du ménage convertie en dollars de 2016.

NIVEAU D'ÉDUCATION : Le niveau d'éducation est défini comme étant le plus haut niveau de scolarité du soutien économique principal. Cette caractéristique fut divisée en 4 sous-groupes soit moins qu'études secondaires, études secondaires, études postsecondaires et études universitaires. Afin d'être considéré dans l'une des catégories, l'individu doit avoir obtenu soit un certificat ou un diplôme du niveau d'études décrit.

COMPOSITION FAMILIALE¹ : Cette caractéristique fut divisée en 4 sous-groupes. *Couples sans enfants* qui comprend les couples légalement mariés, les personnes vivant en union libre et les couples du même sexe. *Couples avec enfants* correspond aux couples vivant avec un ou des enfants (naturels, par adoption, par alliance ou en foyer nourricier) âgés de moins de 18 ans. Les enfants âgés de 18 ans et plus font partie des « personnes apparentées ». D'autres personnes apparentées peuvent aussi faire partie de la famille. *Personne seule ou personne hors famille économique* est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté, par exemple un colocataire ou un locataire. Le terme courant approprié pour désigner les personnes seules est maintenant personne hors famille économique. *Familles monoparentales* sont formées d'un père ou d'une mère vivant avec au moins un enfant âgé de moins de 18 ans. Les familles dont le parent est âgé de 65 ans ou plus sont exclues. *Autres familles de personnes non âgées* correspond aux couples vivant avec un ou des enfants (naturels, par adoption, par alliance ou en foyer nourricier) âgés de 18 ans et plus et/ou avec d'autres parents, mais ne vivant pas avec un ou des enfants de moins de 18 ans. Sont comprises également les familles monoparentales (avec enfants de tous âges) et les personnes apparentées (sœurs et frères, cousins) vivant ensemble. Le principal soutien économique étant

1. Les définitions utilisées pour les types de composition familiale proviennent du Guide l'utilisateur pour le fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête de sécurité financière.

âgé de 64 ans ou moins au moment de l'interview.

SITUATION IMMOBILIÈRE : Les ménages peuvent être propriétaires sans hypothèque, propriétaires avec hypothèque, ou locataires.

Les statistiques socio-économiques de l'échantillon sont brièvement présentées dans le tableau 2.1 ci-bas. Il est à noter que les valeurs sont présentées comme moyennes pour chaque édition de l'enquête.

Tableau 2.1: Sommaire de l'Enquête sur la Sécurité Financière

	1999	2005	2012	2016
Âge	46,95	47,53	49,47	50,22
Revenu du ménage après impôts	54137,88	58520,25	66540,83	69443,18
Emploi comme revenu principal (Salaire ou revenu de travail autonome)	68,23%	67,99%	65,93%	65,46%
<i>Éducation</i>				
Moins qu'études secondaires	26,93%	21,03%	16,25%	13,62%
Études secondaires	23,36%	26,30%	25,84%	25,07%
Études post-secondaires	28,36%	28,00%	28,49%	28,27%
Études universitaires	21,27%	24,68%	29,43%	33,04%
<i>Composition familiale</i>				
Personne seule	32,16%	33,67%	35,48%	36,87%
Couple, sans enfants	22,81%	31,45%	25,39%	25,43%
Couple, avec des enfants	28,82%	23,12%	20,42%	19,36%
Famille monoparentale	6,11%	4,46%	3,94%	3,68%
Autres types de familles	10,10%	7,29%	14,77%	14,67%
<i>Situation immobilière</i>				
Propriétaire sans hypothèque	27,69%	27,79%	28,74%	26,44%
Propriétaire avec hypothèque	32,69%	34,15%	33,82%	35,51%
Locataire	39,63%	38,06%	37,43%	38,06%
Taille de l'échantillon	15 926	5 265	11 994	12 422

Note : Calculs de l'auteur pondérés avec les poids de l'Enquête.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Par ces statistiques, nous remarquons que certaines caractéristiques de la population composant les échantillons ont évoluées. Entre autres, nous constatons une forte

progression du revenu moyen des ménages ainsi que du niveau d'éducation. Tandis que la proportion de propriétaires resta plutôt stable à travers les différentes éditions de l'enquête, c'est tout le contraire de la composition familiale. La part de ménages se définissant comme étant un couple ayant des enfants chuta entre la première et la dernière enquête, passant de 28,82 % à 19,36 %.

2.2 Composition de la richesse

Dans cette section nous nous intéresserons à ce qui compose le patrimoine des ménages et comment cet ensemble évolue au cours d'un cycle de vie.

La figure 2.1 représente la proportion en valeur de ces différentes composantes du patrimoine et son évolution selon l'âge tandis que la figure 2.2 représente les composantes d'actifs en valeur nettes. Nous pouvons constater par ce graphique une tendance à la hausse de la valeur du patrimoine au cours de la période de vie active des répondants, le sommet étant atteint approximativement à la mi-soixantaine. Nous remarquons par la suite une diminution, qui peut s'expliquer en partie par le retrait d'actif de pension. En ce qui concerne l'endettement, les dettes hors hypothèque semblent faibles pour l'ensemble du cycle de vie et pratiquement inexistantes après la mi-soixantaine. Malgré une valeur plus élevée, les emprunts hypothécaires sont aussi à toute fin pratique remboursés à cette période de leur vie. La valeur d'actif d'entreprise est particulièrement faible s'expliquant par le fait que plus de 80 % des répondants sondés dans le cadre de l'ESF n'exploitait pas d'entreprise. Pour cette composante, il n'y a pas de tendance claire outre le fait que celle-ci est moins présente avant la fin trentaine.

Les actifs de pensions prennent de l'ampleur plus tardivement dans le cycle de vie, où nous constatons une augmentation plus manifeste à partir de 40 ans. Cette réalité fait écho au constat de Cagetti (2003) quant à l'évolution des motivations de l'accumulation de richesse, où l'épargne en début de vie active est une mesure de précaution face aux risques du marché de l'emploi et se transforme en épargne motivée par

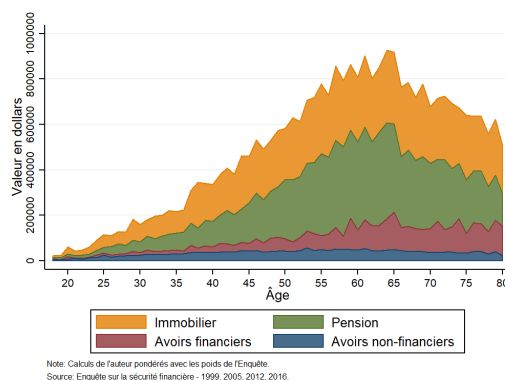
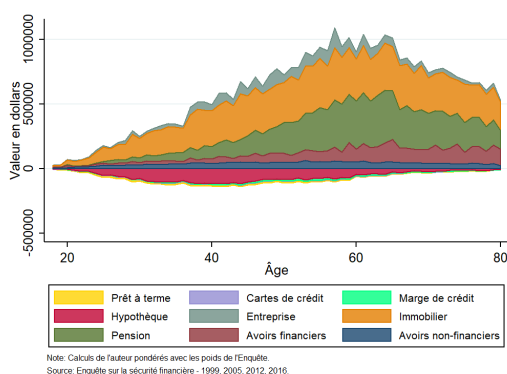


Figure 2.1: Composition de la richesse brute des ménages au cours du cycle de vie

Figure 2.2: Composition de la richesse nette des ménages au cours du cycle de vie

la préparation de la retraite seulement lorsqu'ils s'y rapprochent temporellement. La valeur d'actif en biens immobiliers est sans aucun doute l'une des composantes les plus importantes du patrimoine des ménages canadiens, et ce à travers l'ensemble du cycle de vie. Comparativement aux actifs de pension, la valeur immobilière nette et brute sont fortement contrastée de par la nature même de l'actif qui généralement est financé en grande partie par de l'endettement. En ce qui a trait à la valeur d'actif des avoirs non-financiers, celle-ci reste particulièrement stable dans le temps et ne représente pas en moyenne une partie importante de la richesse d'un ménage.

2.3 Richesse par génération

Dans cette section nous allons analyser l'évolution de l'accumulation de richesse nette par cohorte au même âge. À cette fin, nous avons formé quatre cohortes basées sur l'année de naissance des individus. Cette évolution est présentée par la figure 2.3. À la vue de ce graphique, nous remarquons un schéma similaire dans l'évolution de richesse, mais qui semble débuter de plus en plus tôt dans le cycle de vie à mesure que les générations avancent. Lorsque nous avons plus d'une génération observée au même âge, c'est la génération plus jeune qui se trouve à avoir cumulé plus de richesse. Ils diffèrent aussi du constat de d'Albis *et al.* (2017), pour ce qui est de la France, comme quoi les cohortes de 1930 et 1940 auraient bénéficié

d'une meilleure position. Leurs résultats portaient toutefois sur les revenus d'actifs. En considérant plutôt la richesse cumulée dans le cas canadien, nous ne retrouvons pas cette situation où au contraire les générations suivantes se trouvent avantagées.

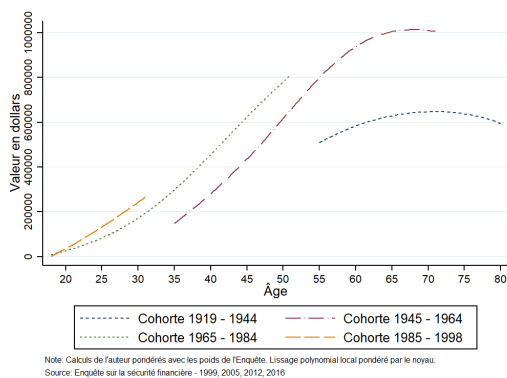


Figure 2.3: Évolution de la richesse nette par cohorte au cours du cycle de vie

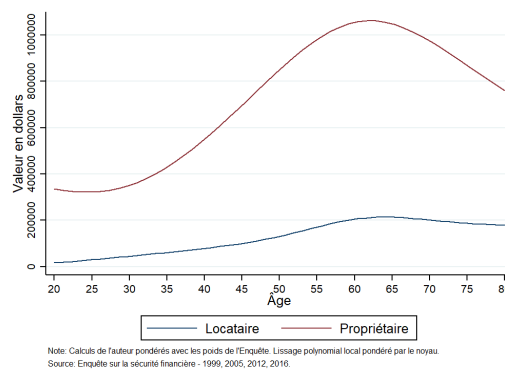


Figure 2.4: Évolution de la richesse nette selon l'état d'accèsion à la propriété

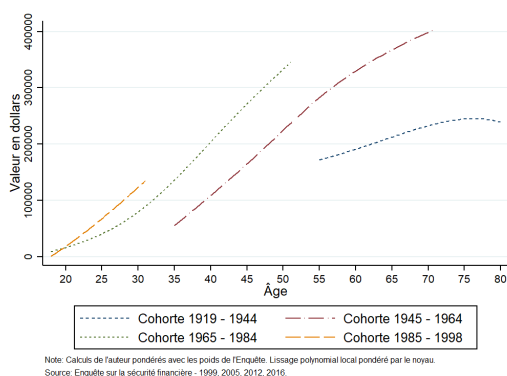


Figure 2.5: Évolution de la richesse immobilière par cohorte au cours du cycle de vie

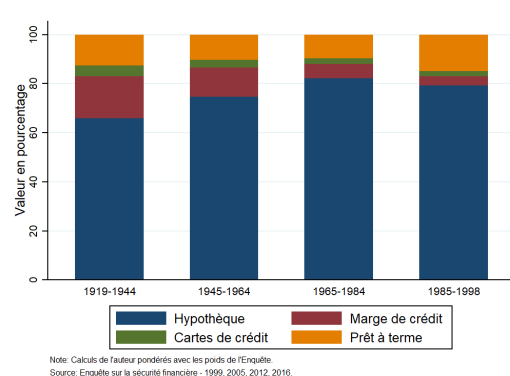


Figure 2.6: Proportion des composantes de la dette par cohorte

L'accès à la propriété semble être l'un des facteurs déterminants pour le profil de richesse des ménages, tel que présenté précédemment par les figures 2.1 et 2.2. La figure 2.4 vient appuyer cette idée, montrant les profils distinctifs d'accumulation de richesse entre un propriétaire et un locataire. La figure 2.5 quant à elle représente l'évolution de la valeur d'actifs en immobilier nette d'hypothèque pour l'ensemble des différentes cohortes. Nous pouvons remarquer un schéma fortement similaire à la fois pour la valeur d'actif nette en biens immobiliers (présenté à la figure 2.5), à

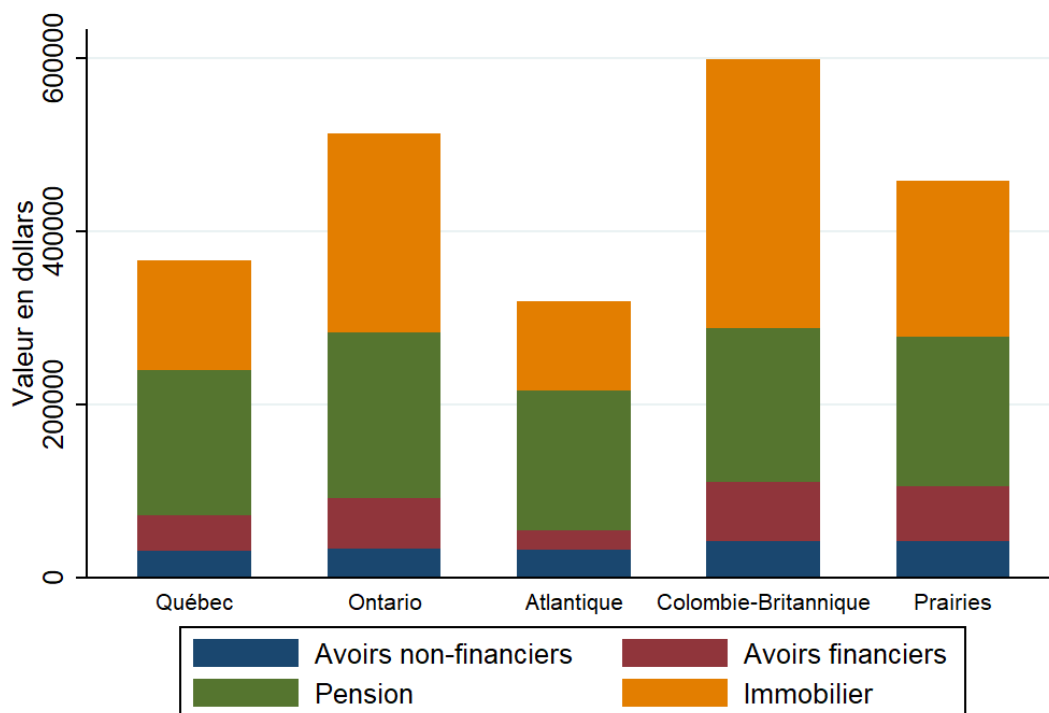
celle de la richesse totale au courant du cycle de vie (présenté à la figure 2.3), et où nous retrouvons encore les plus jeunes cohortes avec une valeur d'actif plus élevée que les précédentes au même âge. L'un des éléments à tenir en compte pour expliquer ce phénomène est qu'au cours de la période qui a suivi la Grande Récession le marché de l'immobilier a bénéficié d'une forte croissance, liée aux taux d'intérêt les plus faibles jamais connus dans l'histoire du pays, et donc à des coûts d'emprunts extraordinairement bas, ainsi qu'à une conjoncture économique favorable, tel que souligné dans Statistique Canada (2012). Cette situation mena à la stimulation de la construction de nouveaux logements ainsi qu'à l'augmentation de la valeur des biens immobiliers déjà existants.

Considérant l'importance de l'immobilier dans le patrimoine des ménages canadiens, il n'est pas surprenant de constater que cette situation se réplique dans le cas des dettes, tel que présenté à la figure 2.6. Pour l'ensemble des cohortes, la somme des hypothèques représente plus de la majorité (de 65,77 % à 82,18 %) des dettes des ménages. La plus grande différence de composition dans la comparaison inter-cohorte concerne la marge de crédit. Ne représentant que 3,85 % des dettes de la génération 1985-1999, sa proportion augmente progressivement jusqu'à atteindre 17,14 % pour la génération 1919-1944. Toutefois, l'ordre de grandeur diffère fortement. La dette totale moyenne des ménages de la première cohorte se chiffre à 21 916 \$, comparativement à 84 567 \$ pour l'ensemble de la population enquêtée, le sommet appartenant à la cohorte 1965-1984 avec 121 900 \$.

2.4 Comparaison interprovinciale : Le cas québécois

Dans cette section, nous allons nous attarder sur les particularités régionales concernant l'accumulation de richesse, en nous concentrant plus attentivement sur la situation québécoise.

La figure 2.7 représente la valeur et la composition moyennes de la richesse nette



Note: Calculs de l'auteur pondérés avec les poids de l'Enquête.
 Source: Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Figure 2.7: Composition moyenne de la richesse nette par région

selon les différentes régions du Canada². La composition de la richesse des ménages ainsi que son niveau est assez peu homogène. L'immobilier est sans contredit l'élément le plus différenciable entre les diverses régions du Canada. Tandis que la richesse des ménages britanno-colombiens est composée à plus de la moitié (51,77 %) par ce type d'actif, c'est moins que le tiers pour ceux de la région Atlantique (32,37 %). Cet écart crée la situation où le Québec se trouve à la traîne en comparaison aux autres régions du Canada, où seules les provinces de l'Atlantique cumulent en moyenne un moins grand niveau de possession. La richesse moyenne d'un ménage québécois se situe à 366 879 \$, comparaison peu avantageuse avec leurs voisins de l'Ontario qui cumulent en moyenne 512 547 \$. Plus précisément dans le cas de l'immobilier, c'est 127 167 \$ au Québec opposé à 229 194 \$ en Ontario. Pour

2. Nous avons également produit ce graphique en ajustant les valeurs selon l'Indice des prix à la consommation de chacune des régions. Nous n'avons pas constaté de différence significative.

les 3 autres sous-groupes, soit les avoirs financiers, les avoirs non-financiers et les pensions, le niveau d'accumulation est relativement semblable entre les 2 provinces. Pour le cumul de ces trois catégories d'actifs, la valeur moyenne québécoise représente 84,6 % de celle ontarienne, tandis que cette proportion est limitée à 55,5 % dans le cas de l'immobilier, illustrant une fois de plus que l'écart de richesse entre les ménages de ces deux provinces provient principalement de cette composante.

2.4.1 Composante de la richesse : Pension

L'écart marquant en actif immobilier fait en sorte que la composante principale de la richesse des ménages québécois se trouve à être leurs pensions, représentant 45,42% de l'ensemble de leurs avoirs. Malgré cela, même dans cette catégorie la valeur d'actif est inférieure à la moyenne canadienne, et ce, pour chacune des cohortes. Si l'on s'intéresse plus en détail aux données concernant les pensions, on constate que dans le cas de celles d'employeurs la situation diffère, tel que présenté dans le tableau 2.2. Pour l'ensemble de l'échantillon, poussé par les cohortes de 1945-1964 et 1965-1984, le montant accumulé est plus élevé que la moyenne au Canada. Vous trouverez ci-bas les définitions des différents types de pensions.

Un RÉGIME D'EMPLOYEUR est un régime enregistré qui procure une source de revenu pendant la retraite. En vertu de ces régimes, l'employé et son employeur (ou seulement l'employeur) cotisent régulièrement au régime. Lorsque l'employé prend sa retraite, il reçoit alors un revenu du régime. Un RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE (REER) est un arrangement conclu avec un émetteur tels qu'une compagnie d'assurance, une société de fiducie ou une banque afin que ce dernier verse au cotisant un revenu de retraite à l'échéance du régime. Les cotisations déductibles versées à un REER par le particulier ou son époux ou son conjoint de fait peuvent être utilisées pour réduire leur impôt. La COMPTE DE RETRAITE IMMOBILISÉ (CRI) est un REER particulier, dans lequel une personne peut transférer les sommes provenant de son régime complémentaire de retraite ou de son fonds de revenu viager

(FRV).³ Les FONDS ENREGISTRÉ DE REVENU DE RETRAITE (FERR) est un arrangement conclu avec un émetteur afin que celui-ci verse des paiements au particulier. Ces fonds viennent de transferts faits préalablement de REER, de régimes de pension ou d'autre FERR.

Tel qu'indiqué dans le tableau 2.2, nous remarquons que du côté des ménages québécois la proportion de pension venant de régime d'employeurs diminue graduellement pour les cohortes suivant celle de 1945-1964, tandis qu'une tendance inverse s'observe dans le cas des REER. Cette situation est d'autant plus marquante que nous ne retrouvons pas cette tendance pour l'ensemble du pays. Au contraire, pour ce qui est de la province ontarienne nous observons la plus haute proportion de pension venant de régimes d'employeurs dans le cas de la cohorte 1985-1994, seule cohorte d'ailleurs où ce ratio dépasse leur comparable québécois. De plus, il est à noter que les fonds accumulés dans les REER doivent être transférés dans un FERR avant la fin de l'année où le propriétaire du REER atteint 71 ans, ce qui explique l'importante différence pour la cohorte 1919-1944 dans le cas de ces deux catégories de pension.

2.4.2 Composante de la richesse : Immobilier

Le tableau 2.3 montre le taux de propriété ainsi que la valeur d'actif net immobilière. Nous constatons une différence notable quant au taux de propriété au Québec en comparaison au reste du Canada. Cette donnée de l'ESF fait écho aux données de recensement de Statistique Canada. En 2016, le Québec affichait un taux de propriété de 61,3 %, de 6 points de pourcentage inférieur à la moyenne canadienne. En fait, l'ensemble des régions métropolitaines de recensement (RMR) provenant du Québec affichait des taux inférieurs à la moyenne nationale, Montréal (55,7 %) et Sherbrooke (56,3 %) obtenant d'ailleurs les plus faibles taux de l'ensemble des

3. À la différence d'un REER, l'argent contenu dans un CRI est immobilisé, car il doit servir à procurer un revenu à la retraite. Cet argent ne peut donc pas être retiré, sauf dans certaines circonstances où un remboursement est permis.

Tableau 2.2: Composition de la pension par région et cohorte

	Employeurs		REER/CRI		FERR		Autres		Total
	Valeur	Proportion	Valeur	Proportion	Valeur	Proportion	Valeur	Proportion	Valeur
Canada									
1919-1998	114793,70	64,58%	50079,85	28,17%	10447,14	5,88%	2437,61	1,37%	177758,30
1919-1944	145624,70	63,98%	39122,65	17,19%	40478,42	17,79%	2368,47	1,04%	227594,24
1945-1964	168244,70	65,10%	81467,84	31,52%	5327,58	2,06%	3384,27	1,31%	258424,39
1965-1984	57329,75	63,74%	30331,33	33,72%	510,82	0,57%	1767,88	1,97%	89939,78
1985-1998	17491,44	64,67%	8472,05	31,32%	259,36	0,96%	824,22	3,05%	27047,07
Québec									
1919-1998	116286,60	69,79%	41305,03	24,79%	7918,47	4,75%	1113,76	0,67%	166623,86
1919-1944	131692,40	67,56%	32055,70	16,44%	30434,68	15,61%	745,17	0,38%	194927,95
1945-1964	169773,80	71,04%	64223,88	26,87%	3117,01	1,30%	1869,98	0,78%	238984,67
1965-1984	62097,36	69,21%	26744,53	29,81%	280,53	0,31%	605,62	0,67%	89728,04
1985-1998	13701,28	64,82%	6831,99	32,32%	305,73	1,45%	298,16	1,41%	21137,16
Ontario									
1919-1998	121149,70	63,60%	53216,62	27,94%	12736,33	6,69%	3376,25	1,77%	190478,90
1919-1944	173986,70	63,53%	45435,93	16,59%	51050,96	18,64%	3376,79	1,23%	273850,38
1945-1964	173027,50	64,44%	84186,52	31,35%	6201,12	2,31%	5093,97	1,90%	268509,11
1965-1984	53385,65	60,70%	31961,11	36,34%	578,39	0,66%	2028,34	2,31%	87953,49
1985-1998	19617,64	65,22%	9571,30	31,82%	315,49	1,05%	575,77	1,91%	30080,20

Note : Calculs de l'auteur pondérés avec les poids de l'Enquête.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

RMR. Cependant, une tendance contraire au reste du pays semble s'opérer dans la province. Depuis 2006, Québec est la seule province, en compagnie des Territoires du Nord-Ouest, à voir son ratio de propriétaire augmenter comme l'indiquait Statistique Canada (2017).

Tableau 2.3: Statistiques immobilières par région et cohorte

Canada	Tous		Propriétaire	
	Moyenne-Net	Médiane-Net	Pourcentage	Moyenne-Net
1919-1998	197254,60	76051,66	61,76 %	311586,50
1919-1944	226883,50	143196,00	69,12 %	322851,90
1945-1964	251176,70	127128,00	72,15 %	341292,00
1965-1984	147834,60	30000,00	53,62 %	266751,40
1985-1998	66729,91	0,00	26,54 %	224820,60
Québec				
1919-1998	127167,00	45000,00	55,57 %	223328,50
1919-1944	143429,90	82218,00	58,13 %	241946,80
1945-1964	165293,40	85000,00	65,32 %	250090,00
1965-1984	89340,88	10594,00	48,49 %	175126,10
1985-1998	34096,42	0,00	24,86 %	120386,00
Ontario				
1919-1998	229194,30	102772,50	63,39 %	353847,20
1919-1944	274375,90	196894,50	71,75 %	376838,40
1945-1964	278772,80	161095,50	72,95 %	375256,30
1965-1984	176886,40	45000,00	55,38 %	309821,30
1985-1998	89048,88	0,00	27,74 %	304043,30

Note : Calculs de l'auteur pondérés avec les poids de l'Enquête.

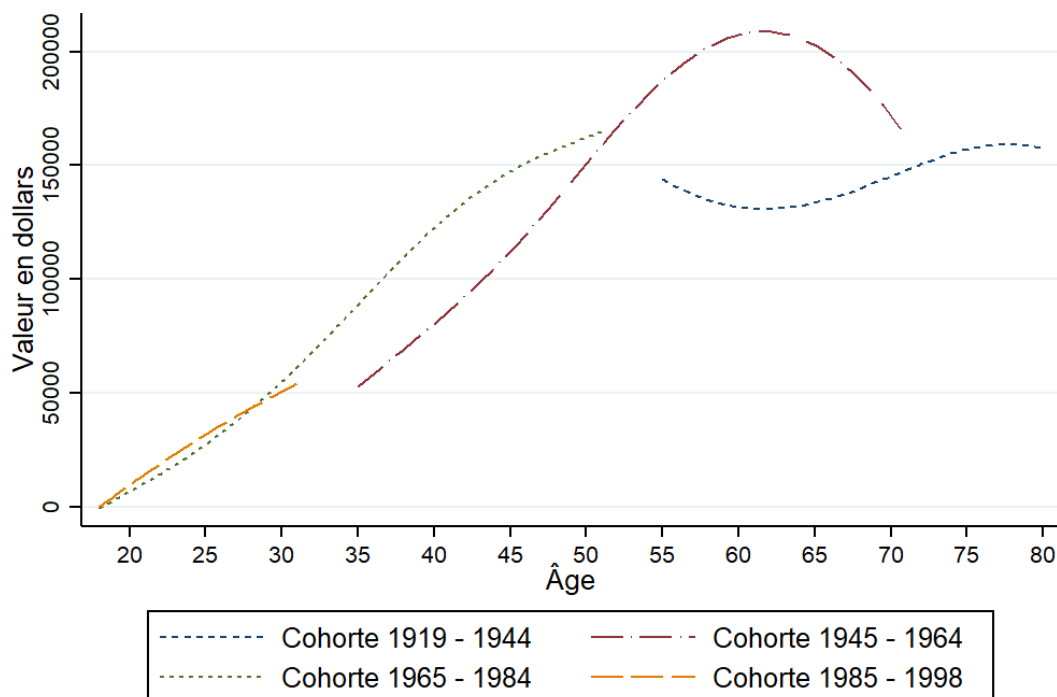
Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

La Fédération des chambres immobilières du Québec offrait certaines pistes de réflexion en ce qui a trait à la différence marquée de taux de propriété dans la province. En premier lieu, l'écart entre les coûts associés à la propriété et ceux associés à la location serait plus élevé au Québec. L'écart est particulièrement marquant pour les deux régions mentionnées précédemment. À Montréal et Sherbrooke, le coût d'une mensualité hypothécaire moyenne est de respectivement 355 \$ et 282 \$ plus élevé

que le coût d'un loyer dans ces mêmes régions pour un logement de taille comparable. La Fédération fait aussi remarquer que les ménages composés d'une seule personne sont plus présents au Québec (33 %) qu'ailleurs au Canada (28 %). En ce sens, il serait plus difficile d'économiser la mise de fonds requise à l'achat d'une propriété.

L'autre élément constatable dans ces données est la valeur en propriété immobilière inférieure pour les propriétaires québécois pour l'ensemble des cohortes observées en comparaison avec leurs homologues du reste du Canada. Pour la totalité de l'échantillon, la valeur moyenne nette d'actif immobilière des ménages du Québec en possédant ne représente que 63,11% de l'équivalent ontarien. L'écart étant encore plus marquant pour les jeunes propriétaires, où ceux formant la cohorte 1985-1998 au Québec ne possède que 39,59% de la valeur observée pour ce même sous-groupe en Ontario. Ce double écart concernant la proportion de propriétaires ainsi que la valeur du marché immobilier dans la province mènent à une plus faible accumulation d'actif immobilier tel que présenté dans la figure 2.8.

En comparaison avec la figure 2.5, les ménages québécois atteignent en moyenne des sommets de valeur immobilière nettement inférieure à ceux présentés pour le Canada. De plus, tandis que l'on pouvait remarquer une constante progression avec le vieillissement des répondants dans le cas canadien, cette tendance est plus floue pour le Québec. À l'exception de la cohorte 1945-1964, si l'on ne considère que la période pré-retraite, nous ne pouvons distinguer de hausse significative. Une autre distinction d'intérêt concerne l'écart entre cohortes. Tel que mentionné précédemment, nous constatons que chaque cohorte avait toujours accumulé plus d'actifs immobiliers que la cohorte qui la précédait, ce qui n'est plus le cas lorsque l'on prend en compte que le Québec. Les profils de chacune des cohortes se recoupent à un certain moment de la période analysée, tout en ayant des différences par âge moindres.



Note: Calculs de l'auteur pondérés avec les poids de l'Enquête. Lissage polynomial local pondéré par le noyau.
 Source: Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Figure 2.8: Évolution de la valeur d'actif nette en biens immobiliers par cohorte (Québec)

2.4.3 La dette

Tandis que les ménages québécois sont à la traîne par rapport à la moyenne nationale en termes de richesse, ils se comparent positivement lorsque l'on s'intéresse à l'endettement, tel que présenté au Tableau 2.3. En effet, pour l'ensemble des cohortes, les dettes totales se trouvent inférieures tant par rapport à la moyenne canadienne que par rapport à celle de leurs voisins ontariens. Cette tendance perdure lorsque l'on s'intéresse à d'autres indicateurs tels que le ratio dettes/revenus et le ratio dettes/actifs. Il n'y a que dans le cas du ratio dettes/actifs pour la cohorte 1919-1944 que la comparaison avantage l'Ontario. Un autre élément se dégage au Québec, où comparativement à la tendance nationale de voir le ratio dettes/revenus augmenter à chaque cohorte, il atteint un sommet pour la cohorte 1945-1964. Ce ratio atteint un seuil approximativement 2,2 fois inférieur à la moyenne canadienne

pour le groupe 1985-1998.

Tableau 2.4: Statistiques de la dette par région et cohorte

Canada	<i>Dettes totales</i>	<i>Dettes/Revenus</i>	<i>Dettes/Actifs</i>
<i>1919-1998</i>	-84567,48	1,642391	0,7622126
<i>1919-1944</i>	-21916,42	0,4457915	0,1461988
<i>1945-1964</i>	-86723,43	1,606292	0,5774489
<i>1965-1984</i>	-121900,6	2,132	1,084765
<i>1985-1998</i>	-77243,7	2,822078	1,88421
Québec			
<i>1919-1998</i>	-60422,4	1,232452	0,5531271
<i>1919-1944</i>	-15046,23	0,3162549	0,1449199
<i>1945-1964</i>	-63195,87	1,52628	0,4542192
<i>1965-1984</i>	-87366,72	1,478897	0,8678571
<i>1985-1998</i>	-62107,63	1,279598	0,9377753
Ontario			
<i>1919-1998</i>	-94164,51	1,793973	0,821473
<i>1919-1944</i>	-26020,45	0,5405537	0,1099403
<i>1945-1964</i>	-98212,76	1,737194	0,5639321
<i>1965-1984</i>	-131356,6	2,308995	1,149261
<i>1985-1998</i>	-84269,64	3,073304	2,569171

Note : Calculs de l'auteur pondérés avec les poids de l'Enquête.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

2.4.4 Composition familiale

Tel que préalablement abordé dans la section sur la richesse immobilière, l'une des différences notables du Québec en comparaison au reste du Canada est sa propension inférieure à ce que la population soit en couple. Cette situation vient fortement influencer la trajectoire d'accumulation de richesse, tout comme le fait d'avoir des enfants. Le tableau 2.5 illustre le niveau de richesse nette selon la composition familiale pour les différentes cohortes analysées. Par les données de l'ESF, nous arrivons au même constat que la Fédération des chambres immobilières du Québec concernant les ménages formés de personnes seules dans la province. Environ 5 points de

pourcentage séparent le Québec de l'Ontario quant à la proportion de cette catégorie de ménage, et jusqu'à peu près 8 points de pourcentage lorsque l'on compare la cohorte 1945-1964 seulement. Il est certain qu'un ménage formé de deux adultes parvient en général à une accumulation de richesse plus rapide. En revanche nous constatons que l'écart entre les différents types de famille est disproportionné, car en moyenne un couple québécois sans enfant aura accumulé plus de 3 fois le niveau de richesse d'un individu seul. Cette disparité se voit rétrécir lorsque la comparaison a lieu en prenant en compte les couples avec enfants. Ce type de famille se trouve avoir accumulé en moyenne un peu plus que le double d'un individu seul.

Peu importe la composition familiale, le niveau de richesse des ménages ontariens se trouve supérieur à celui de leurs voisins de l'est. À l'exception des couples avec enfants pour la cohorte 1945-1964, ce constat reste le même pour l'ensemble des sous-catégories analysées. Cependant, selon le type de famille l'amplitude de cette disparité varie. L'écart le plus marquant concerne les familles monoparentales, où en moyenne les ménages ontariens possèdent 1,44 fois le niveau de richesse de leurs homologues québécois. Les cas des cohortes 1919-1944 et 1985-1998 sont d'autant plus notables, puisque les ménages québécois possèdent moins du tiers des comparatifs ontariens.

2.5 Inégalités

Dans cette section nous allons porter notre attention à la répartition des richesses ainsi qu'à l'interprétation des indicateurs d'inégalités. À cette fin, nous avons divisé l'échantillon analysé par quintile de revenu. Les compositions de la richesse nette diffèrent résolument entre chaque quintile, tel qu'illustré par la figure 2.9.

Il est possible de constater un écart dans la composition selon le quintile de revenu dont fait partie le ménage, principalement entre le premier et dernier quintile. Les avoirs non-financiers, tels une automobile ou des meubles, représentent 11,07 % de la richesse des ménages à plus faible revenu. À l'inverse d'actif de richesse

Tableau 2.5: Richesse nette par type de composition familiale

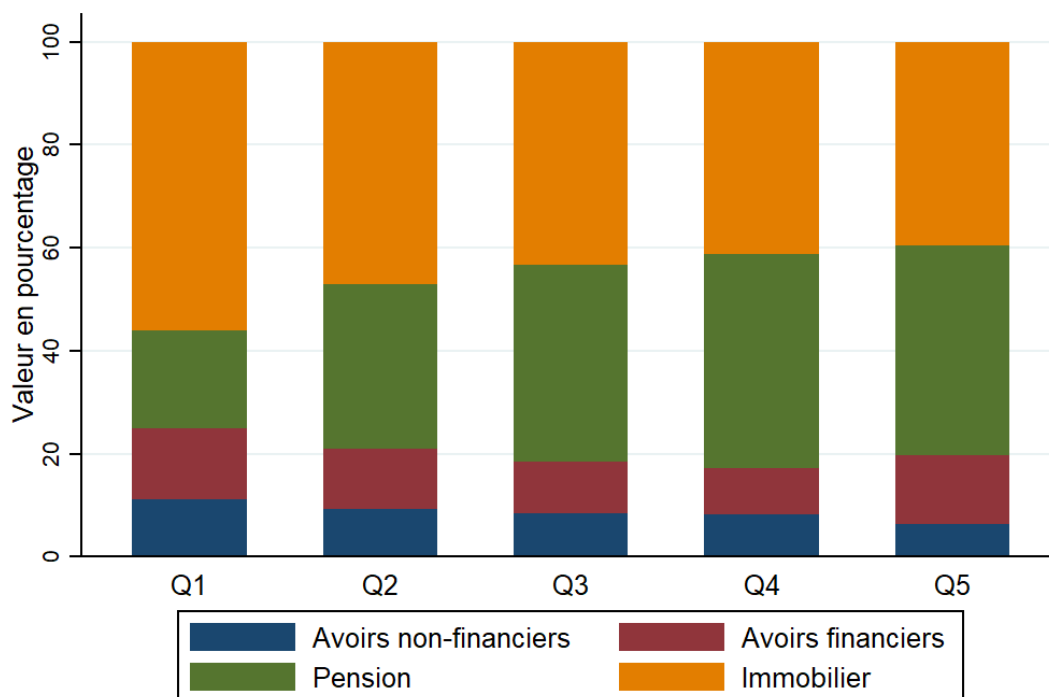
	<i>Personne seule</i>		<i>Famille monoparentale</i>	
	<i>Richesse nette</i>	<i>Proportion</i>	<i>Richesse nette</i>	<i>Proportion</i>
Canada				
<i>1919-1998</i>	235620,30	39,35 %	164775,60	5,08 %
<i>1919-1944</i>	368652,00	50,06 %	398013,60	0,23 %
<i>1945-1964</i>	325347,30	33,48 %	199293,40	4,76 %
<i>1965-1984</i>	103506,50	33,89 %	150443,10	8,69 %
<i>1985-1998</i>	39021,47	63,06 %	60881,56	3,61 %
Québec				
<i>1919-1998</i>	185510,50	41,99 %	129503,40	5,35 %
<i>1919-1944</i>	238959,60	53,28 %	239591,40	0,24 %
<i>1945-1964</i>	269336,00	38,50 %	166789,30	5,02 %
<i>1965-1984</i>	76541,26	35,51 %	112551,60	9,39 %
<i>1985-1998</i>	28348,35	57,18 %	37466,33	4,11 %
Ontario				
<i>1919-1998</i>	260953,80	37,21 %	187665,80	5,04 %
<i>1919-1944</i>	443674,30	47,71 %	725926,20	0,18 %
<i>1945-1964</i>	339052,40	30,79 %	194746,90	5,16 %
<i>1965-1984</i>	120557,00	32,51 %	182663,60	8,03 %
<i>1985-1998</i>	34136,75	63,01 %	115661,10	3,57 %

	<i>Couple, sans enfant</i>		<i>Couple, avec enfant</i>	
	<i>Richesse nette</i>	<i>Proportion</i>	<i>Richesse nette</i>	<i>Proportion</i>
Canada				
<i>1919-1998</i>	707229,20	29,85 %	485336,20	25,72 %
<i>1919-1944</i>	794027,80	47,67 %	656062,60	2,04 %
<i>1945-1964</i>	902102,30	34,37 %	588936,70	27,38 %
<i>1965-1984</i>	274275,60	16,13 %	429625,60	41,29 %
<i>1985-1998</i>	136865,20	21,22 %	140143,90	12,12 %
Québec				
<i>1919-1998</i>	596276,10	29,18 %	380179,00	23,48 %
<i>1919-1944</i>	632398,80	44,58 %	680921,50	1,9 %
<i>1945-1964</i>	768740,50	33,33 %	453389,60	23,14 %
<i>1965-1984</i>	246011,40	14,64 %	340033,90	40,47 %
<i>1985-1998</i>	86926,15	26,18 %	99290,99	12,53 %
Ontario				
<i>1919-1998</i>	750414,30	29,83 %	527225,60	27,91 %
<i>1919-1944</i>	890967,30	49,64 %	677622,70	2,47 %
<i>1945-1964</i>	945978,40	33,29 %	618740,70	30,76 %
<i>1965-1984</i>	255106,80	16,45 %	475674,00	43,01 %
<i>1985-1998</i>	177612,00	21,93 %	150923,30	11,5 %

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Notes : Statistiques pondérées.

Autres types de familles retirés de l'échantillon analysé.



Note: Calculs de l'auteur pondérés avec les poids de l'Enquête.

Source: Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Figure 2.9: Composition de la richesse nette par quintile de revenu (En %)

comme l'immobilier ou les pensions, ces biens ont plus tendance à se déprécier, plutôt qu'être un facteur d'accumulation de richesse. Bien que cette catégorie inclut les objets de collection ainsi que des biens de luxe, sa proportion est à son plus bas pour les ménages faisant partie du quintile de revenu le plus élevé (6,05 %). La plus importante différence concerne les biens immobiliers. Tandis que cette composante représente en moyenne plus de la moitié de la richesse des ménages du premier quintile de revenu (54,57 %), c'est plutôt 38,88 % pour les ménages les plus fortunés.

En fait, il est possible de constater certaines tendances par rapport à la proportion de composantes plus le ménage génère de revenus. D'un quintile à l'autre, la proportion de richesse immobilière, d'avoirs financiers et non-financiers diminue progressivement du premier jusqu'au quatrième quintile, tandis que la proportion de pension augmente. La seule différence pour le dernier quintile est le fait que nous

remarquons une accélération du niveau de richesse financière au dépend de principalement une diminution de la proportion de pension.

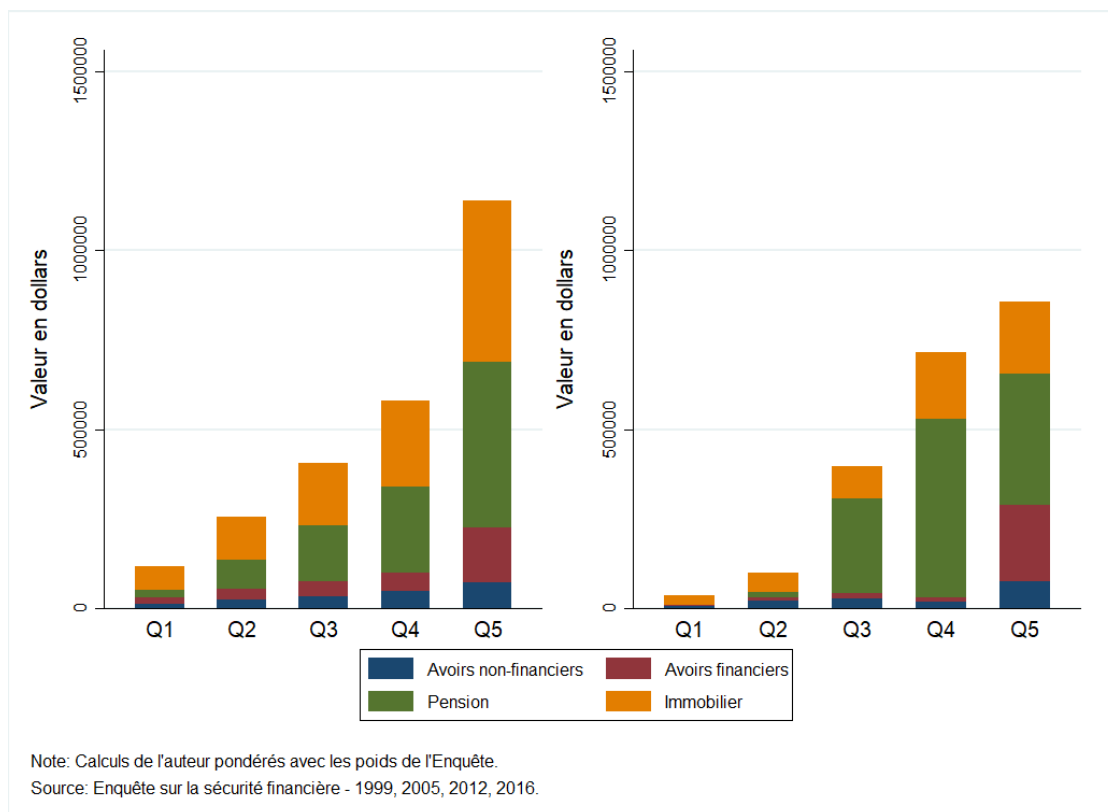


Figure 2.10: Comparaison de la valeur moyenne de la richesse nette par quintile de revenu (Graphique de gauche) et de la valeur de la richesse nette du ménage médian par quintile de revenu (Graphique de droite)

Nous avons choisi trois indicateurs afin d'analyser le niveau d'inégalité de richesse à l'intérieur de la population canadienne. Le premier est la proportion de ménage dont la richesse est inférieure ou égale à 0. Le second est le coefficient de Gini que l'on peut définir comme étant une dérivation de la courbe de Lorenz permettant d'obtenir une valeur entre 0 et 1 représentant le niveau d'inégalité d'une population donnée. Plus précisément un coefficient de 0 représenterait une situation parfaitement égalitaire tandis que s'il prend la valeur de 1 nous nous trouverions dans une situation parfaitement inégalitaire. Le troisième est l'indice d'Atkinson. À la différence du coefficient de Gini, celle-ci permet de faire varier la sensibilité aux inégalités dans

différentes parties de la distribution des revenus. À cette fin, Atkinson, souhaitant inclure la conception de la justice sociale définie par Rawls, a incorporé un paramètre de sensibilité dont plus la valeur est basse, plus l'individu est indifférent à la nature de la distribution. Nous pouvons l'interpréter comme étant la proportion d'un revenu ou d'une richesse totale qui sera requise afin d'obtenir un même niveau de bien-être social à si la variable d'intérêt était parfaitement répartie. Par exemple, si l'indice prend la valeur de 0,25 cela indiquerait qu'il serait possible d'obtenir le même niveau de bien-être social avec 75 % du revenu.

Les deux tableaux suivants (tableaux 2.6 et 2.7) présentent les valeurs de ces indicateurs tant pour la richesse que pour le revenu, en subdivisant par cohorte. À la lumière de ces résultats, une contradiction ressort. Pour pratiquement l'entièreté des sous-groupes évalués, les indicateurs révèlent pour le Québec un niveau d'inégalité de revenu inférieur à l'ensemble du Canada ou le meilleur comparable dans les autres provinces du pays, l'Ontario. Cette situation est plutôt l'inverse lorsque l'on considère le niveau de richesse.

Tableau 2.6: Indicateurs d'inégalités

	Obs.	% < 0	Gini	
			Richesse	Revenu
Canada				
1919-1998	45166	5%	0,655	0,404
1919-1944	11171	1%	0,567	0,353
1945-1964	18777	3%	0,620	0,396
1965-1984	12751	9%	0,700	0,385
1985-1998	2467	16%	0,766	0,473
Québec				
1919-1998	7964	4%	0,669	0,391
1919-1944	1956	1%	0,604	0,348
1945-1964	3425	2%	0,638	0,389
1965-1984	2166	7%	0,696	0,376
1985-1998	417	16%	0,749	0,425
Ontario				
1919-1998	11174	5%	0,641	0,399
1919-1944	2822	1%	0,532	0,348
1945-1964	4721	3%	0,611	0,393
1965-1984	3086	9%	0,691	0,371
1985-1998	545	19%	0,775	0,524

Note : Calculs de l'auteur pondérés avec les poids de l'Enquête.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Tableau 2.7: Indice d'Atkinson

	Richesse			Revenu		
	0,5	1	2	0,5	1	2
Canada						
1919-1998	0,386	0,724	0,991	0,141	0,287	0,716
1919-1944	0,292	0,606	0,987	0,104	0,191	0,376
1945-1964	0,344	0,668	0,985	0,136	0,273	0,653
1965-1984	0,435	0,760	0,985	0,130	0,279	0,759
1985-1998	0,512	0,815	0,995	0,203	0,440	0,852
Québec						
1919-1998	0,401	0,736	0,985	0,130	0,262	0,635
1919-1944	0,332	0,659	0,987	0,101	0,183	0,351
1945-1964	0,363	0,688	0,981	0,128	0,254	0,592
1965-1984	0,431	0,757	0,981	0,124	0,268	0,710
1985-1998	0,491	0,789	0,970	0,162	0,354	0,763
Ontario						
1919-1998	0,373	0,712	0,995	0,140	0,289	0,720
1919-1944	0,262	0,569	0,980	0,100	0,187	0,366
1945-1964	0,336	0,660	0,986	0,137	0,274	0,646
1965-1984	0,425	0,746	0,986	0,120	0,254	0,718
1985-1998	0,533	0,845	0,998	0,253	0,532	0,880

Note : Calculs de l'auteur pondérés avec les poids de l'Enquête.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

L'objectif de ce mémoire est d'analyser les facteurs contributifs à l'accumulation de la richesse selon la cohorte de naissance de l'individu aux niveaux individuel et agrégé. Tel que nous l'avons exposé dans le chapitre précédent, les avoirs en tant que biens d'immobilier et de pensions représentent la majeure partie de ce qui compose le patrimoine des ménages canadiens. C'est pour cette raison que nous allons approfondir la question de la relation de ces types d'avoirs sur l'évolution du niveau de richesse globale et comment celle-ci se différencie selon la période vécue.

Pour ce faire, nous allons utiliser deux types de modèles économétriques. Dans un premier temps, nous allons établir nos modèles par la méthode des moindres carrés ordinaires. Par la suite, considérant que la richesse n'est pas répartie équitablement à travers la population analysée nous utiliserons également la méthode de régression quantile. Cela nous permettra d'obtenir à la fois une estimation de la moyenne conditionnelle ainsi qu'une approximation de différents quantiles de la variable dépendante. L'objectif de ces analyses est de déterminer l'effet des biens immobiliers et des pensions sur l'accumulation de la richesse.

3.1 Le modèle des moindres carrés ordinaires

Le premier modèle que nous allons appliquer est celui des moindres carrés ordinaires. Nous utilisons Cameron et Trivedi (2005) en tant que référence théorique pour ce modèle. Cette méthode consiste à minimiser la somme des carrés des diffé-

rences entre la variable dépendante observée dans l'ensemble de données et celles prédites par la fonction linéaire. L'estimateur MCO dépend de quatre hypothèses fondamentales. Dans un premier temps, l'estimateur se doit d'être linéaire en paramètre. Il est donc exigé que la variable dépendante soit une combinaison linéaire des variables explicatives X et du terme d'erreur ε . La deuxième hypothèse est que la matrice des variables explicatives X soit de plein rang. Deux conditions sont comprises dans cette hypothèse, soit que le nombre d'observations ne soit pas inférieur au nombre de variables explicatives dans le modèle et qu'il n'y a pas de colinéarité parfaite entre 2 de ces variables.¹ Troisièmement, une exogénéité stricte est nécessaire. En ce sens, les variables explicatives X du modèle ne peuvent pas expliquer la variation des termes d'erreur. Nous pouvons exprimer cette hypothèse sous la forme formelle $E(\varepsilon_i | X) = 0$. Finalement, la dernière hypothèse est que l'échantillon soit aléatoire. En d'autres mots, nous cherchons à ce que les termes d'erreur de la population soient indépendants et identiquement distribués avec une valeur attendue de zéro et une variance constante σ^2 . Cette hypothèse s'exprime formellement par $\varepsilon_i \sim iid(0, \sigma^2)$.

Sous forme matricielle la méthode des moindres carrés ordinaires dans un modèle de régression linéaire s'écrit alors de la façon suivante :

$$y = X\beta + \varepsilon \quad (3.1.1)$$

où y est un vecteur de variables dépendantes de dimension $N \times 1$, X est la matrice de régression de dimension $N \times K$ et ε est le vecteur de terme d'erreur de dimension $N \times 1$.

3.1.1 Richesse nette : l'immobilier et les pensions

Nous souhaitons analyser la relation de la richesse nette des ménages selon la valeur de ces deux principales composantes, soit dans un premier temps selon la va-

1. Il est possible d'exprimer alternativement cette hypothèse sous la forme $X\beta^1 = X\beta^2 \iff \beta^1 = \beta^2$.

leur d'immobilier, puis selon les avoirs de pension. En ce sens, nous tiendrons en compte que des observations dont le ménage possède une valeur positive pour la composante analysée.

Cependant, la valeur des composantes est une partie intégrante de la variable de richesse, faisant en sorte que la même variable se trouverait des deux côtés de l'équation. Afin de corriger le possible effet mécanique ainsi que les effets endogènes reliés, nous estimerons la richesse nette en retirant la valeur de la composante estimée (soit l'avoir immobilier ou les pensions) à la variable de richesse. Pour ce faire, nous allons les incorporer indépendamment sous forme logarithmique à des modèles utilisant la méthodologie présentée.

Nous débuterons avec l'analyse des données individuelles des enquêtes. Par conséquent, les premiers modèles que nous considérons prendront la forme suivante :

$$\log(R - Compo)_{it} = \alpha + \beta_1 \log Compo_{it} + \beta_2 ES F_{it} + \gamma X_{it} + \varepsilon_{it} \quad (3.1.2)$$

Tel que précisé précédemment, la variable dépendante est le logarithme de la richesse nette R pour l'individu i à la période t , dont nous avons retiré la composante analysée, $Compo = IMMOBILIER$ ou $PENSION$. Les variables indépendantes d'intérêt sont les composantes de richesse de pension ou immobilière alternativement. Nous contrôlerons additionnellement pour d'autres variables telle que l'année d'enquête ESF , inclus sous forme dichotomique, la base de référence étant 1999. Le terme d'erreur est représenté par $\varepsilon_{i,t}$.

Nous analyserons différents modèles dont nous aurons incorporé de façon séquentielle de multiples variables, le **premier modèle** n'incluant que les variables tout juste mentionnées (composante et année d'enquête).

Nous estimerons les modèles suivants en ajoutant progressivement de nouvelles variables au vecteur de variable de contrôle, désigné par le terme X . Dans le **second modèle**, nous ajoutons la variable de cohorte que nous définissons comme étant

l'année de naissance du soutien économique principal de l'unité familiale, regroupé par période de 5 ans. Dans le **troisième modèle**, nous ajoutons les variables dichotomiques d'intervalle d'âge dont la base est 35-44 ans.² Le **quatrième modèle** incorpore les variables dichotomiques de région d'habitation du ménage, avec la région de l'Atlantique comme point de référence. Dans le **cinquième modèle**, nous ajoutons le revenu sous forme logarithmique. Nous définissons le revenu comme étant la somme du revenu total moins l'impôt de tous les membres du ménage convertie en dollars de 2016. De plus, dans ce modèle nous contrôlons par le produit intérieur brut régional par habitant. La valeur du produit intérieur brute est sa valeur annuelle telle que calculée par Statistique Canada convertie en dollar de 2016. La population pour chaque région fut calculée comme étant la moyenne des estimations trimestrielles de Statistique Canada. Finalement, dans le **sixième modèle** nous ajoutons sous forme dichotomique le niveau d'éducation du soutien économique principal de l'unité familiale, la base de référence étant un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires.

Aux fins d'analyse, nous prenons uniquement en compte les ménages dont l'âge du soutien économique principal est de 18 ans ou plus. Il est à noter que les modèles ont été estimés en employant des écarts-types robustes.

Nous reproduirons cette façon de faire en régressant les valeurs obtenues en agrégeant selon la cohorte dont fait partie le soutien économique principal du ménage, c , l'année d'enquête, t , et la région où le ménage est établi, r . Contrairement à l'analyse des données individuelles, qui permet d'analyser l'influence des caractéristiques et des comportements des agents, l'analyse de la richesse nette agrégée permet d'avoir une meilleure vue d'ensemble quant aux déterminants de l'accumulation de richesse au niveau globale.

Les modèles prendront alors les formes suivantes :

2. Les différentes tranches d'âge sont : 18-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans, 65-74 ans et plus de 75 ans.

$$\log(R - Compo)_{c,t,r} = \alpha + \beta_1 \log Compo_{c,t,r} + \gamma X_{c,t,r} + \varepsilon_{c,t,r} \quad (3.1.3)$$

Le **premier modèle** évalué inclura la variable de composante ainsi que les variables de cohortes. Le **modèle suivant** incorporera l'âge par sa valeur continue entre 18-80³, ainsi que sa valeur au carré. Le **troisième modèle** inclura additionnellement les variables dichotomiques de région, le **quatrième modèle** le revenu du ménage ainsi le PIB régional et finalement le **cinquième modèle**, le niveau d'éducation du soutien économique principal. L'ensemble de ces variables sont incorporées comme étant la valeur moyenne des sous-populations formées sous la base des variables de cohorte, de région et d'année d'enquête.

Le principal problème d'endogénéité de ce modèle est le manque d'information quant à un possible choc de richesse. Entre autres, tel que mentionné dans la revue de littérature, les héritages reçus sont un élément à prendre en compte lors de l'analyse de l'accumulation de la richesse. Cependant, l'ESF n'incorpore des questions concernant ce sujet que depuis 2016.

3.2 Le modèle de régression quantile

Le second modèle économétrique que nous allons utiliser est la régression quantile. Cette méthode permet d'estimer un quantile conditionnel de la variable de réponse. La régression quantile est particulièrement utile lorsque nous retrouvons des observations aberrantes ou que la distribution est asymétrique. Tel que nous l'avons présenté au chapitre 2.5, la richesse n'est pas une variable qui est répartie de façon uniforme au Canada et les moyennes sont tirées vers le haut par les ménages les plus fortunés. En ce sens, l'utilisation de ce type de modèle afin d'estimer la médiane conditionnelle des variables explicatives semble appropriée et nous permettra de tenir en compte des particularités de la distribution de la richesse, tout en offrant un point de comparaison aux résultats basés sur la moyenne.

3. Tel qu'indiqué au chapitre Données et statistiques descriptives, la valeur 80 de la variable âge incorpore également les observations pour les individus âgés de plus de 80 ans.

Afin de bien comprendre les bases qui nous permettent ce type analyse, nous présentons la démonstration ci-dessous basée sur Koenker (2005). Soit Y une variable aléatoire à valeur réelle ayant fonction de distribution cumulative $F_Y(y) = P(Y \leq y)$. Le τ du τ ème quantile de Y sera donné par :

$$Q_Y(\tau) = F_Y^{-1}(\tau) = \inf \{y : F_Y(y) \geq \tau\} \quad \tau \in (0, 1) \quad (3.2.1)$$

Un quantile spécifique peut être trouvé en minimisant la perte attendue de $Y - u$ tel que :

$$\min_u E(\rho_\tau(Y - u)) = \min_u \left\{ (\tau - 1) \int_{-\infty}^u (y - u) dF_Y(y) + \tau \int_u^{\infty} (y - u) dF_Y(y) \right\} \quad (3.2.2)$$

La fonction de perte est définie telle que : $\rho_\tau(y) = y(\tau - \mathbb{I}_{(y < 0)})$, où \mathbb{I} est une fonction caractéristique. Ceci peut être montré en calculant la dérivée de la perte attendue via une application de la règle de Leibniz, en définissant la valeur à 0 et en laissant q_τ être la solution

$$0 = (1 - \tau) \int_{-\infty}^{q_\tau} dF_Y(y) - \tau \int_{q_\tau}^{\infty} dF_Y(y) \quad (3.2.3)$$

Cette équation peut ensuite se réduire comme suit $0 = F_Y(q_\tau) - \tau$, et puis de nouveau sous cette forme $F_Y(q_\tau) = \tau$. Par conséquent q_τ est τ du τ ème quantile de la variable Y .

3.2.1 Richesse par quantile : l'immobilier et les pensions

Nous reprenons l'idée générale des précédents modèles, mais en modifiant la méthode économétrique. Nous utiliserons la méthode de la régression quantile, où nous évaluerons différents quantiles soit 0,10, 0,25, 0,50, 0,75 et 0,90, afin d'avoir un portrait tenant en compte des possibles écarts selon le niveau de richesse actuel. Tel qu'avec le modèle des MCO, nous estimerons la relation de la richesse des ménages en relation à celle des composantes de pension et d'immobilier, en s'assurant de contrôler pour la cohorte dont ils font partie. Pour ces régressions nous utiliserons une fois de plus la forme logarithmique des valeurs de composantes. De plus,

nous n'évaluerons que le modèle le plus complet, à la fois sous la base individuelle et agrégée, pour chaque quantile.

Les modèles s'écriront alors comme suit :

$$Q\tau(\log(R - Compo)_{it}) = \alpha + \beta_1 \log Compo_{it} + \beta_2 ES F_{it} + \gamma X_{it} + \varepsilon_{it} \quad (3.2.4)$$

$$Q\tau(\log(R - Compo)_{c,t,r}) = \alpha + \beta_1 \log Compo_{c,t,r} + \gamma X_{c,t,r} + \varepsilon_{c,t,r} \quad (3.2.5)$$

La variable dépendante est alors le logarithme de la valeur moyenne conditionnelle au quantile τ de la richesse nette dont nous avons retiré la composante analysée pour les deux modèles. L'ensemble des modèles avec les ajouts progressifs de variables de contrôle sont identiques aux modèles de la section précédente 3.1.1.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS : ANALYSE DES DONNÉES INDIVIDUELLES

4.1 Évolution de la richesse au cours du cycle de vie

Avant de présenter les résultats des modèles utilisant les observations individuelles, nous mettrons en évidence certaines caractéristiques quant aux disparités de richesse au long du cycle de vie selon la période analysée.

La figure 4.1 présente l'évolution de la richesse au cours du cycle de vie en distinguant selon l'année d'enquête. Il nous est possible de constater que d'après les données de chaque enquête le niveau de richesse progresse selon l'âge en suivant un schéma fortement similaire. Par ce graphique, nous remarquons une augmentation progressive de la richesse pendant les années actives sur le marché de travail, puis un désinvestissement commençant autour de l'âge de l'accession à la retraite. Ce patron en forme de colline est en adéquation avec la théorie du cycle de vie de Modigliani. Il est aussi possible de constater que plus l'année d'enquête est récente plus la valeur en termes de richesse est élevée à âge égal. De plus, l'âge où la richesse des ménages atteint son sommet est plus tardif, principalement lorsque l'on compare la première à la dernière édition de l'enquête.

Les figures 4.2 et 4.4 présentent à leur tour l'évolution de la valeur immobilière et de pension au cours du cycle de vie, tandis que les figures 4.3 et 4.5 présentent successivement le taux de ménage propriétaire et de valeur positive de pension au cours du cycle de vie.

Les deux courbes des composantes suivent des tendances similaires en concordance à celle de la richesse globale. Nous remarquons tout de même deux constats lorsque nous les comparons. Premièrement, les courbes sont particulièrement plus aplaties dans le cas de l'immobilier et les sommets sont atteints à des moments différents selon l'année d'enquête examinée. Nous observons aussi un désinvestissement plus prononcé vers l'âge de la retraite dans le cas de la pension, ce résultat étant intuitif avec la nature de ce type d'épargne et le fait que l'immobilier est un actif considérablement plus illiquide. La figure 4.3 permet de constater une augmentation du taux de propriétaire au cours du cycle de vie atteignant un sommet vers la mi-cinquantaine. Par la suite, nous observons une diminution modeste, où la réduction la plus forte est tout de même de moins de 10 points de pourcentage. La figure 4.5, qui présente la proportion de ménages étant pourvue d'une richesse positive de pension, permet de remarquer un schéma similaire aux taux de propriété. Néanmoins, nous constatons une prise en charge relativement rapide de l'épargne de retraite, où à 30 ans 60 % ou plus des ménages ont un niveau de pension positif pour chacune des enquêtes prises en compte. Le niveau de l'enquête de 1999 se distingue, présentant à partir de 50 ans le plus bas niveau ainsi qu'une diminution marquée pour la période tardive du cycle de vie. Pour ce qui est de la figure 4.4, nous notons additionnellement un croisement entre les courbes de l'enquête de 2016 et celle de 2012 vers 75 ans, seul cas où le niveau de richesse provenant de la dernière enquête n'est pas le plus élevé.

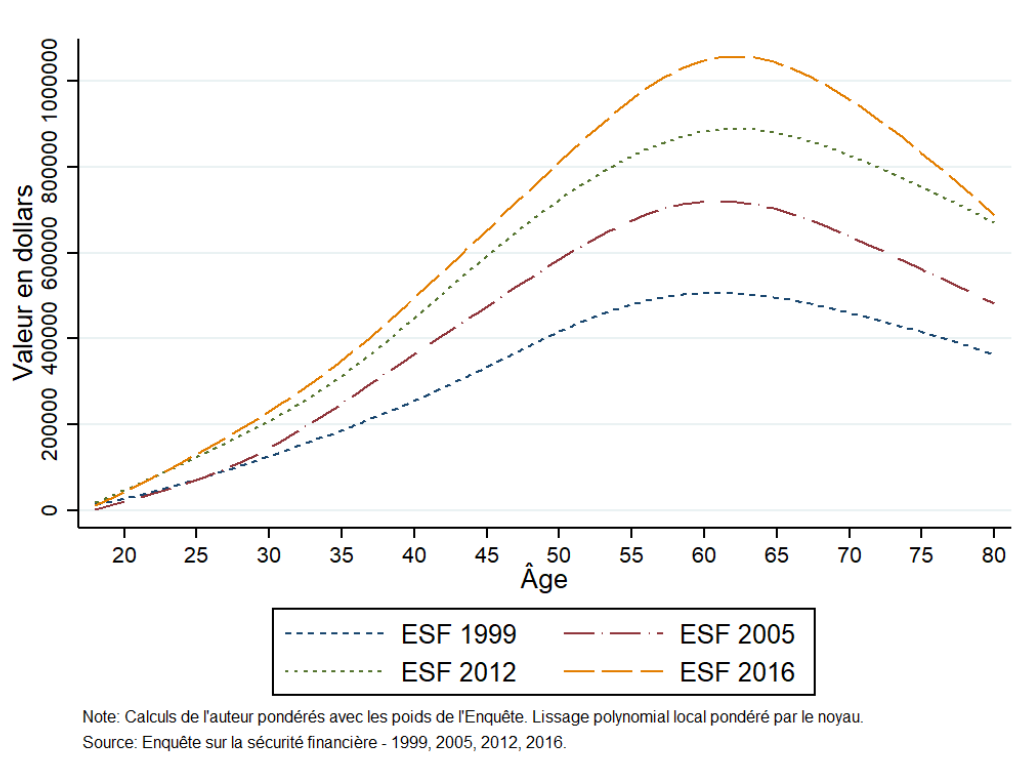


Figure 4.1: Évolution de la richesse des ménages canadiens au cours du cycle de vie par année d'enquête

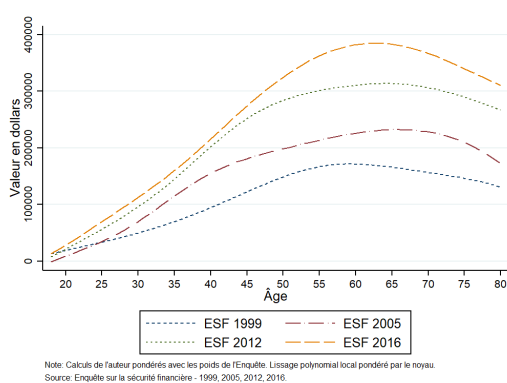


Figure 4.2: Évolution de la richesse immobilière des ménages canadiens au cours du cycle de vie par année d'enquête

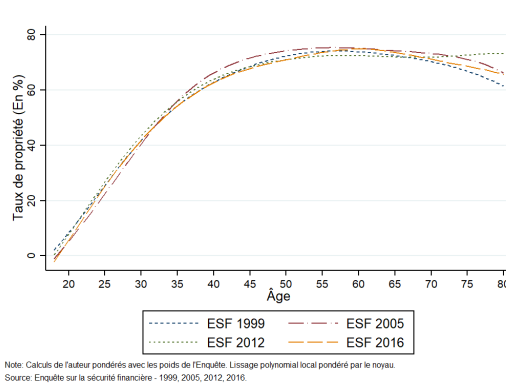


Figure 4.3: Évolution du taux de ménages canadiens propriétaire au cours du cycle de vie par année d'enquête

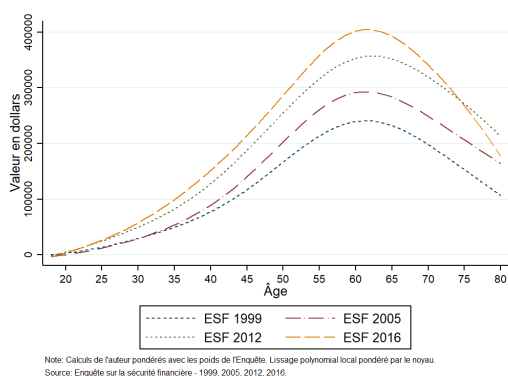


Figure 4.4: Évolution de la richesse en pension des ménages canadiens au cours du cycle de vie par année d'enquête

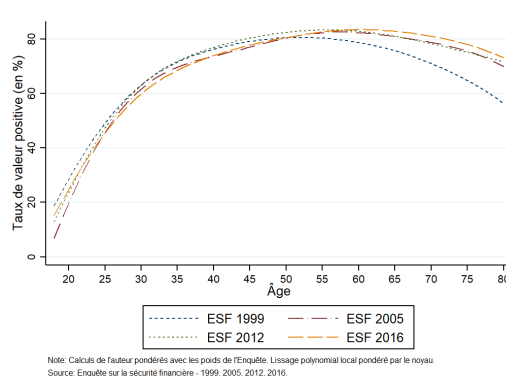


Figure 4.5: Évolution du taux des ménages canadiens ayant une valeur de pension positive au cours du cycle de vie par année d'enquête

4.2 L'immobilier et les pensions

Pour les raisons mises en évidence dans la section précédente, la variable dépendante qui nous servira de base de référence au courant de ce chapitre sera la richesse nette moyenne dont nous aurons retiré la valeur de la composante analysée, qui à fin de simplification sera nommée alternativement richesse partielle. Un résumé des variables contenues dans chacun des différents modèles est disponible aux tableaux de l'Annexe A.

4.2.1 Le rôle de l'immobilier dans la richesse

Le tableau 4.1 présente les effets marginaux moyens obtenus utilisant la richesse nette excluant l'immobilier. Considérant que tant la variable dépendante que la valeur d'immobilier sont présentées sous forme logarithmique, les effets marginaux moyens de la variable d'intérêt pourront être interprétés comme étant la hausse moyenne de la richesse, à l'exclusion de la composante analysée, liée à une hausse d'un pourcent de celle-ci. Chaque colonne représente les différents modèles présentés dans le chapitre précédent, suivant la même progression quant aux variables ajoutées. Nous constatons que pour l'ensemble des modèles l'effet de la richesse immobilière est positif et statistiquement significatif. Toutefois, nous apercevons un

écart qui s'agrandit lors des 5^e et 6^e régressions entre les coefficients obtenus pour la variable principale d'immobilier.

En ce qui a trait aux catégories d'âge, nous obtenons des résultats plutôt intuitifs avec la théorie du cycle de vie. Notre catégorie d'âge de référence étant les individus âgés de 35 à 44 ans, nous constatons dans la grande majorité des cas des effets négatifs pour les catégories plus jeunes ainsi que pour les 75 ans et plus. À l'opposé, nous obtenons des effets positifs pour les catégories suivant celle de référence, les plus élevés étant celles de la catégorie des 55 à 64 ans, dernière catégorie avant que la majorité des membres de celle-ci soit à la retraite.

L'ajout du revenu et du PIB régional au modèle est ce qui impacte le plus les résultats de base, tel que nous pouvons le percevoir à la fois par le changement dans la valeur du coefficient ainsi que la hausse du coefficient de détermination. La variable de richesse incluant la tranche de pension dans cette section, ce résultat est donc consistant avec le niveau d'épargne plus élevé des individus à haut revenu trouvé par Joo et Grable (2005).

Nous constatons également des effets positifs et graduellement plus élevés selon le niveau d'étude atteint de l'agent économique principal, ce qui fait encore une fois écho aux résultats de cet article. Ces résultats sont disponibles à l'Annexe B, tableau B.1.

Le tableau 4.2 ne considère que le modèle le plus complet (modèle 6). Les coefficients obtenus pour la variable d'intérêt selon chaque quantile de richesse sont tous positifs et significatifs jusqu'au seuil de 1%. Nous obtenons des valeurs relativement similaires pour chaque quantile, allant de 0,358 à 0,418. Il est tout de même intéressant de noter que le coefficient le plus élevé est obtenu par la régression du quantile le moins élevé.

Pour ce qui est des catégories d'âge, nous remarquons qu'un moins grand nombre d'entre elles fournies un résultat significatif lorsqu'utilisé dans un modèle de régres-

Tableau 4.1: Régression de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Individuelle

	1	2	3	4	5	6
Log de la valeur d'immobilier	0,716*** (0,008)	0,661*** (0,008)	0,651*** (0,008)	0,661*** (0,009)	0,447*** (0,009)	0,408*** (0,008)
<i>Catégorie d'âge :</i>						
18-24 ans	.	.	-0,422*** (0,104)	-0,429*** (0,104)	0,073 (0,097)	0,105 (0,095)
25-34 ans	.	.	-0,115*** (0,039)	-0,114*** (0,039)	-0,057* (0,036)	-0,063** (0,035)
45-54 ans	.	.	0,181*** (0,035)	0,180*** (0,035)	0,106*** (0,032)	0,127*** (0,032)
55-64 ans	.	.	0,354*** (0,056)	0,352*** (0,055)	0,374*** (0,050)	0,404*** (0,050)
65-74 ans	.	.	0,140* (0,079)	0,138* (0,078)	0,260*** (0,071)	0,291*** (0,070)
75+ ans	.	.	-0,263** (0,103)	-0,266*** (0,102)	-0,117 (0,092)	-0,060 (0,091)
Nombre d'observations	31188	31188	31188	31188	31065	30774
R ²	0,3059	0,3286	0,3368	0,3346	0,4664	0,4852

Légende : * p<0,10; ** p<0,05; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

sion quantile. Entre autres, pour le décile de richesse le moins élevé aucune relation entre l'âge et la richesse partielle n'est significative. Ceux qui le sont offrent à tout le moins des analyses fortement similaires à celle du modèle MCO, où la catégorie d'âge inférieure à celle de référence offre un effet négatif tandis que les catégories plus âgées ont un effet positif avec un sommet à la catégorie des 55 à 64 ans. Additionnellement, la relation entre le niveau d'éducation et la richesse partielle est positive et fortement significative pour les trois catégories d'études, le niveau universitaire obtenant les effets les plus élevés à chaque quantile. Cependant, la valeur quantitative de ces effets diminue progressivement plus quantile de richesse est élevé, phénomène qui s'observe pour chacun des niveaux de diplomation. Un résultat similaire s'observe dans le cas du logarithme du revenu, où nous obtenons un effet marginal positif et significatif pour chaque quantile, mais de valeur de moins en moins élevée selon le quantile analysé. Ces résultats sont disponibles à l'Annexe B, tableau B.3.

Tableau 4.2: Régression par le quantile de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Individuelle

	0,10	0,25	0,50	0,75	0,90
Log de la valeur d'immobilier	0,418*** (0,016)	0,389*** (0,012)	0,358*** (0,009)	0,368*** (0,009)	0,380*** (0,009)
<i>Catégorie d'âge :</i>					
18-24 ans	-0,065 (0,250)	0,127 (0,129)	0,132 (0,113)	0,250*** (0,088)	0,069 (0,126)
25-34 ans	-0,018 (0,071)	-0,013 (0,051)	-0,080** (0,034)	-0,141*** (0,046)	-0,084* (0,050)
45-54 ans	-0,066 (0,054)	0,021 (0,039)	0,179*** (0,034)	0,241*** (0,032)	0,225*** (0,034)
55-64 ans	0,158 (0,096)	0,281*** (0,072)	0,456*** (0,050)	0,506*** (0,045)	0,445*** (0,057)
65-74 ans	0,130 (0,123)	0,276*** (0,097)	0,360*** (0,086)	0,318*** (0,059)	0,282*** (0,070)
75+ ans	-0,172 (0,153)	-0,045 (0,132)	-0,029 (0,103)	-0,066 (0,080)	-0,093 (0,092)
Nombre d'observations	30774	30774	30774	30774	30774
Pseudo R ²	0,2812	0,3078	0,3238	0,3157	0,2899

Légende : * p<0,10; ** p<0,05; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

4.2.2 Le rôle des pensions dans la richesse

Le tableau 4.3 présente cette fois les résultats obtenus pour les régressions incluant les variables concernant la composante de pension. Nous constatons que pour l'ensemble des modèles les coefficients de la variable d'intérêt sont positifs et statistiquement significatifs. Néanmoins, les coefficients obtenus sont inférieurs à ceux obtenus pour la composante immobilière dans l'ensemble des modèles analysés.

C'est une fois de plus l'ajout des variables du revenu du ménage ainsi que le PIB régional qui viennent affecter le plus le coefficient de détermination de ces régressions, ainsi que l'ordre de grandeur des résultats de nos variables explicatives. D'ailleurs, l'intégralité des régressions obtiennent des coefficients de détermination inférieurs à leurs comparables des modèles utilisant l'immobilier. Dans le cas des catégories d'âge, nous remarquons que les groupes de 18 à 24 ans et 25 à 34 ans ont des relations significativement négatives avec la richesse partielle, et ce pour l'ensemble des modèles. Pour ce qui est des autres catégories d'âge, nous retrouvons de façon générale un plus grand nombre de résultats statistiquement non significatifs. Nous pouvons tout de même noter dans le cas de ceux ayant un effet significatif que l'amplitude est moindre que les résultats obtenus par les modèles utilisant l'immobilier. Même constat pour les autres variables analysées, où tant dans le cas des différents niveaux d'éducation que le revenu, leurs résultats sont qualitativement les mêmes que les modèles précédents, mais dans des ordres de grandeur plus modestes. Ces résultats sont disponibles à l'Annexe B, tableau B.2.

Le tableau 4.4 présente les résultats obtenus selon les régressions quantiles incorporant la valeur logarithmique des pensions. Nous remarquons que l'effet marginal de la composante sur la richesse est décroissant plus nous analysons un quantile de richesse élevé. La diminution est d'ailleurs plus marquante entre les quantiles inférieurs, diminuant de 0,085 point de pourcentage entre la régression des deux quantiles les moins élevés, contrairement à 0,009 point de pourcentage entre les deux plus élevés. En comparaison avec les régressions quantiles utilisant l'immo-

Tableau 4.3: Régression de la richesse nette partielle selon la pension - Individuelle

	1	2	3	4	5	6
Log de la valeur de pension	0,417*** (0,005)	0,370*** (0,006)	0,365*** (0,006)	0,360*** (0,006)	0,200*** (0,006)	0,183*** (0,006)
<i>Catégorie d'âge :</i>						
18-24 ans	.	.	-0,400*** (0,092)	-0,431*** (0,091)	-0,192** (0,088)	-0,165* (0,088)
25-34 ans	.	.	-0,216*** (0,041)	-0,233*** (0,041)	-0,181*** (0,038)	-0,184*** (0,038)
45-54 ans	.	.	0,084** (0,037)	0,087** (0,036)	0,046 (0,034)	0,045 (0,034)
55-64 ans	.	.	0,083 (0,057)	0,095* (0,056)	0,166*** (0,053)	0,176*** (0,053)
65-74 ans	.	.	0,094 (0,081)	0,105 (0,080)	0,238*** (0,075)	0,232*** (0,075)
75+ ans	.	.	0,067 (0,106)	0,062 (0,104)	0,137 (0,097)	0,120 (0,097)
Nombre d'observations	32187	32187	32187	32187	32072	31812
R ²	0,2584	0,2707	0,2720	0,2928	0,3748	0,3803

Légende : * p<0,10; ** p<0,05; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

bilier, l'effet marginal de la composante est moindre pour chaque quantile évalué. Nous constatons également qu'une fois de plus les coefficients de détermination en sont inférieurs.

Pour ce qui est des variables d'âge, nous remarquons qu'aucune d'entre elles ont des effets statistiquement significatifs à la fois dans l'analyse du décile le moins riche que de celui le plus riche. Nous notons également que pour la catégorie d'âge des 75 ans et plus nous obtenons des coefficients positifs pour le second quantile et la médiane. Cette divergence par rapport aux résultats obtenus précédemment pourrait s'expliquer par la composition de la richesse partielle. Dans le modèle actuel, nous ne retrouvons pas la part de richesse liée aux pensions dans ce qui compose la richesse partielle. Cette composante est celle ayant le plus de probabilité d'être désinvestie à un âge plus élevé. Dans le cas du niveau d'éducation, nous constatons encore une fois un effet positif dont cette fois-ci l'amplitude est généralement similaire entre les divers quantiles analysés. Finalement, le revenu est relié au niveau de richesse partielle de façon positive et de niveau très similaire aux modèles incluant l'immobilier. Ces résultats sont disponibles à l'Annexe B, tableau B.4.

Tableau 4.4: Régression par le quantile de la richesse nette partielle selon la pension - Individuelle

	0,10	0,25	0,50	0,75	0,90
Log de la valeur de pension	0,303*** (0,014)	0,218*** (0,008)	0,141*** (0,006)	0,116*** (0,006)	0,106*** (0,011)
<i>Catégorie d'âge :</i>					
18-24 ans	0,046 (0,137)	-0,185 (0,140)	-0,263*** (0,088)	-0,061 (0,113)	0,136 (0,159)
25-34 ans	-0,048 (0,068)	-0,155*** (0,041)	-0,187*** (0,038)	-0,213*** (0,038)	-0,087 (0,056)
45-54 ans	-0,072 (0,094)	-0,0009 (0,033)	0,041 (0,029)	0,027 (0,029)	0,097 (0,064)
55-64 ans	0,06 (0,122)	0,140*** (0,048)	0,141*** (0,043)	0,115** (0,050)	0,168* (0,096)
65-74 ans	0,226 (0,184)	0,299*** (0,079)	0,241*** (0,067)	0,161** (0,072)	0,131 (0,138)
75+ ans	0,131 (0,253)	0,225** (0,110)	0,186** (0,089)	0,018 (0,094)	-0,036 (0,166)
Nombre d'observations	31812	31812	31812	31812	31812
Pseudo R ²	0,2581	0,2569	0,2405	0,2200	0,1999

Légende : * p<0,10; ** p<0,05; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

4.3 Robustesse

De nombreux tests de robustesse ont été effectués afin de s'assurer de la validité de nos modèles¹. En premier lieu, nous avons reproduit les modèles des moindres carrés ordinaires analysés en remplaçant les valeurs de richesse par leurs valeurs à niveau tant pour la variable dépendante de richesse partielle que pour les deux composantes. Nous avons fait ces démarches à la fois en incluant l'ensemble des observations ainsi qu'en retirant les valeurs de composantes nulles ou négatives. Le premier constat que nous pouvons en tirer est que malgré la perte d'environ 10 000 observations les effets obtenus sont similaires. Par la forme des variables, nous ne pouvons comparer l'amplitude directement, toutefois, l'utilisation de la valeur à niveau de l'immobilier mène à des résultats dont le signe est en adéquation avec ceux obtenus préalablement. Nous observons cependant des différences de significativité dans les effets de certaines variables dans le cas des modèles intégrant la variable de pension selon la forme utilisée. Lorsque la pension est incluse à niveau nous obtenons des effets non significatifs pour les années d'enquête 2012 et 2016 ainsi que pour la majorité des cohortes entre 1925 et 1970. Autre différence notable, l'effet de la variable de niveau d'étude post-secondaire devient négative.

Par la suite nous avons remplacé la variable de cohorte regroupée en période de 5 ans par deux autres définitions soit celle utilisée dans le chapitre II ainsi que cohorte regroupée en période de 10 ans. Aucune de ces deux variations est venue modifier les principaux résultats, cependant le regroupement par tranche de 10 ans offrait un moins grand nombre de résultats significatifs spécialement dans le cas des variables de cohortes.

Nous avons aussi remplacé l'âge par sa valeur directe ainsi que la variable d'âge au carré. Tandis que la grande majorité des effets des variables ne furent pas modifiés, dont entre autres les variables de composante, deux différences s'avèrent dignes de

1. L'ensemble de ces résultats pourront être fournis sous demande.

mention. Premièrement, dans le cas des modèles incluant la variable d'immobilier l'ensemble des effets des variables de cohortes devinrent non significatifs. Deuxièmement, dans le cas des modèles incluant la variable de pension les effets des variables d'année d'enquête 2012 et 2016 ainsi que des variables de cohortes sont de signe contraire. Ceci démontre la sensibilité des profils individuels à la forme d'âge utilisée.

Afin de tenir en compte du coût de la vie distinct entre les différentes régions du pays, nous avons également reproduit les modèles en ajustant les valeurs des différents actifs et passifs ainsi que des agrégats de richesse selon l'Indice des prix à la consommation de chacune des provinces. Ce test nous a permis de constater que cet ajustement ne venait pas modifier les résultats préalablement obtenus. Finalement, nous avons inclus additionnellement des variables représentant la composition familiale, que nous avons par la suite remplacées par une variable indiquant que le ménage forme un couple ou non. Encore une fois, les effets des principales variables n'en ont pas été affectés.

En résumé, les résultats de cette section nous permettent d'identifier les caractéristiques individuelles qui obtiennent une relation positive avec un niveau de richesse plus élevé. Principalement, en ce qui concerne la composition du patrimoine, nous constatons qu'une proportion plus élevée de pension ou d'immobilier est corrélée positivement avec un plus haut niveau de patrimoine. Toutefois, l'ordre de grandeur des coefficients suggère qu'en moyenne une relation plus prononcée entre l'immobilier et la richesse totale existe. Nous constatons également que ces relations ne sont pas homogènes à travers la distribution de richesse. Par exemple, les modèles de régression quantile nous permettent de constater un coefficient pratiquement trois fois plus élevé pour le décile inférieur que celui supérieur, lorsque nous analysons la composante de pension. Ces résultats tendent à montrer la relation entre la composition du patrimoine des ménages canadiens et leur niveau richesse global ainsi que ce sujet doit être analysé en prenant en compte les disparités que nous retrouvons dans la population.

CHAPITRE V

RÉSULTATS : ANALYSE DES DONNÉES AGRÉGÉES

5.1 La richesse globale

Dans ce chapitre, nous analysons les valeurs de richesse obtenues en agrégeant les données selon la cohorte dont fait partie le soutien économique principal du ménage, l'année d'enquête et la région où le ménage est établi, tel que décrit au troisième chapitre. Un résumé des variables contenues dans chacun des différents modèles est disponible aux tableaux de l'Annexe A.

5.1.1 Immobilier

Le tableau 5.1 présente les effets marginaux de la valeur d'immobilier, sous forme logarithmique, sur la richesse nette totale excluant cette dite composante. Tel que présenté dans la section Méthodologie, nous incluons progressivement les variables de contrôle au modèle. La première colonne représente les résultats de la régression n'incluant que la variable de cohorte. Nous ajoutons les variables d'âge et d'âge au carré dans la seconde. La troisième colonne inclut additionnellement les variables dichotomiques de régions. Nous ajoutons les variables de logarithme du revenu ainsi que de PIB régional dans la quatrième. Finalement, nous incluons les variables dichotomiques représentant le niveau d'éducation du soutien économique principal.

L'ensemble des effets marginaux de l'immobilier des différents modèles, nous permet distinguer une tendance claire où l'effet marginal est de moins en moins élevé

et significatif avec l'ajout progressif des variables. Cette situation culmine avec un coefficient non significatif au seuil de 10% pour le 5^e modèle évalué.

Pour ce qui est des variables de cohortes, les coefficients sont tous significatifs pour tous les groupes passés 1925-1929, à l'exception de 1975-1979. Il est possible de remarquer une tendance où l'ensemble des coefficients sont positifs et croît progressivement de génération en génération. Seule la cohorte 1995-1998 voit son effet marginal être inférieur à la cohorte qui la précède.

Pour ce qui est de l'âge, nous obtenons un effet positif fortement significatif sur la richesse partielle, mais qui s'atténue plus l'âge est élevé, ce qui est en adéquation avec les résultats obtenus par les modèles individuels. Nous obtenons également des effets positifs pour ce qui est du revenu du ménage.

Dans le cas des variables d'éducation, nous remarquons que seul le niveau de diplomation post-secondaire a un effet statistiquement significatif sur la richesse partielle, différence notable avec les modèles individuels. De plus, la seule variable de région obtenant un effet significatif pour le modèle le plus complet (modèle 5) est la province du Québec. Le fait d'être un ménage établi au Québec serait lié à une valeur moyenne de la richesse partielle de 22 % plus élevée en comparaison à la région de référence que sont les provinces de l'Atlantique, toutes choses étant égales par ailleurs. Ces résultats sont disponibles à l'Annexe B, tableau B.5.

La tableau 5.2 présente les effets marginaux de la composante immobilière de la richesse selon la méthode de régression quantile. Nous ne considérons toutefois que le modèle le plus complet (modèle 5). Tel que présenté dans le tableau, nous n'obtenons aucun coefficient significatif pour les composantes évaluées. D'ailleurs, seuls les deux premiers modèles permettaient d'obtenir des coefficients significatifs pour tous les quantiles évalués¹.

Il est aussi à noter la différence majeure en ce qui concerne la variable de revenu

1. Les 5 premiers modèles peuvent être fournis sous demande.

Tableau 5.1: Régression de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Agrégée

	1	2	3	4	5
Log de la valeur d'immobilier	0,616*** (0,095)	0,228*** (0,065)	0,175** (0,083)	0,142* (0,080)	0,134 (0,089)
Nombre d'observations	256	256	256	256	256
R ²	0,8434	0,9316	0,9415	0,9462	0,9479

Légende : * $p < 0,10$; ** $p < 0,05$; *** $p < 0,01$

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

selon le quantile pour le dernier modèle. Tandis que nous obtenons des coefficients significatifs pour les quantiles 0,10, 0,25, et 0,50, ce n'est pas le cas pour les 2 quantiles les plus élevés. La richesse semblerait donc moins corrélée avec le revenu pour les tranches de population les plus aisées. De plus, les trois niveaux d'éducation ont simultanément un effet significatif que dans le cas du décile le plus pauvre. Ces résultats sont disponibles à l'Annexe B, tableau B.8.

5.1.2 Pension

Dans cette section nous utilisons la même méthodologie, mais en nous concentrant sur la composante de pension plutôt que l'immobilier. Le tableau 5.3 présente donc les effets marginaux de valeur de pension sous forme logarithmique. Nous constatons que l'ensemble des régressions mènent à des coefficients positifs et significatifs quant à la variable de composante. Cependant, en comparaison avec ceux obtenus dans les modèles utilisant l'immobilier, les effets de la richesse de pension en sont inférieurs.

En ce qui a trait aux variables de cohortes, le constat est plutôt similaire à ce que

Tableau 5.2: Régression par le quantile de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Agrégée

Quantile	Valeur d'immobilier				
	0,10	0,25	0,50	0,75	0,90
Log de la valeur d'immobilier	0,124 (0,156)	0,179 (0,135)	0,184 (0,130)	0,161 (0,136)	0,153 (0,169)
Nombre d'observations	256	256	256	256	256
Pseudo R ²	0,8636	0,8370	0,7978	0,7535	0,7336

Légende : * p<0,10; ** p<0,05; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

nous avons trouvé dans la section précédente, outre que dans le premier modèle, seul la cohorte 1925 obtient un effet non significatif. L'ensemble des autres cohortes obtiennent des coefficients positifs et, à l'exception de 1975 et 1995, augmentent progressivement plus la cohorte est récente. De plus, tout comme avec les modèles utilisant l'immobilier, nous ne retrouvons pas d'effet significatif par les variables de revenu et de niveaux d'éducation. Ces résultats sont disponibles à l'Annexe B, au tableau B.6.

Le tableau 5.4 présente l'effet marginal du fait d'être propriétaire sur l'évolution de la richesse lorsque l'on inclut cette variable dans les modèles relatifs aux pensions ainsi que les nouveaux coefficients pour cette composante. Le coefficient de la valeur de pension se voit peu affecté par l'ajout de la variable indiquant le fait que le ménage est propriétaire de sa demeure. Il est toutefois intéressant de remarquer que dans la majorité des modèles l'effet marginal évalué diminue légèrement (situation

Tableau 5.3: Régression de la richesse nette partielle selon la pension - Agrégée

	1	2	3	4	5
Log de la valeur de pension	0,392*** (0,059)	0,208*** (0,052)	0,162*** (0,048)	0,145*** (0,046)	0,128*** (0,044)
Nombre d'observations	258	258	258	258	258
R ²	0,7770	0,8343	0,9288	0,9310	0,9346

Légende : * p<0,10; ** p<0,05; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

observée du modèle 1 à 4).

De par la définition de la richesse partielle qui inclut la valeur d'immobilier, il est intuitif de retrouver des effets positifs de façon statistiquement significative pour la variable propriétaire pour l'ensemble des modèles évalués (sauf pour le second modèle). Nous remarquons tout de même une distinction claire à partir de l'ajout de la variable représentant la région qu'habite le ménage. À partir de ce modèle, l'effet marginal d'être propriétaire est significatif au seuil de 1 % en plus d'augmenter considérablement.

Pour ce qui est des autres variables contenues dans les modèles, les résultats sont particulièrement similaires à ceux trouvés avant l'ajout de la variable indiquant le fait d'être propriétaire. Ces résultats sont disponibles à l'Annexe B, au tableau B.7.

Le tableau 5.5 présente les effets marginaux de la composante pension de la richesse selon la méthode de régression quantile. Une fois de plus, nous ne considérons que le modèle le plus complet (modèle 5). Nous constatons qu'à partir du quantile médian les coefficients sont significatifs soit au seuil de 5 % ou de 1 %. Une hausse

Tableau 5.4: Régression de la richesse nette partielle selon la pension - Propriétaire

	1	2	3	4	5
Log de la valeur de pension	0,335*** (0,070)	0,203*** (0,053)	0,149*** (0,045)	0,143*** (0,046)	0,130*** (0,044)
Propriétaire	0,899** (0,389)	0,377 (0,315)	1,316*** (0,289)	1,251*** (0,330)	1,161*** (0,360)
Nombre d'observations	258	258	258	258	258
R ²	0,7846	0,8352	0,9359	0,9369	0,9396

Légende : * p<0,10 ; ** p<0,05 ; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

d'un pourcent de la valeur de pension mènerait donc à une augmentation entre 0,104 % à 0,135 % de la richesse nette hors pension selon le quantile. Ces résultats nous permettent de constater que les facteurs contributifs à la richesse se distinguent selon le groupe socioéconomique dont fait partie le ménage. D'autre part, contrairement aux régressions utilisant l'immobilier, la variable de revenu est non statistiquement significative. Finalement, nous remarquons une distinction de l'impact des variables de cohortes selon le quantile évalué. Pour le quantile médian, outre la cohorte 1925, l'ensemble des variables de ce type obtiennent des coefficients positifs significatifs au seuil de 1 % qui s'accroissent graduellement plus la cohorte est récente. Ce n'est toutefois pas ce que l'on retrouve pour les autres quantiles tandis que pour le décile de richesse inférieur aucune cohorte n'est significative, ce qui est aussi le cas quant à la majorité des cohortes pour le quantile le plus élevé. Pour ce qui est des deux autres quantiles étudiés, nous obtenons des coefficients inférieurs à ceux obtenus par la régression de la valeur médiane, le premier quartile étant néanmoins relativement plus semblable. Ces résultats sont disponibles à l'Annexe B, tableau B.9.

Tableau 5.5: Régression par le quantile de la richesse nette partielle selon la pension - Agrégée

Quantile	0,10	0,25	0,50	0,75	0,90
Log de la valeur de pension	0,044 (0,132)	0,222 (0,137)	0,135*** (0,056)	0,104** (0,048)	0,124** (0,062)
Nombre d'observations	258	258	258	258	258
Pseudo R ²	0,8242	0,7947	0,7631	0,7455	0,7309

Légende : * $p < 0,10$; ** $p < 0,05$; *** $p < 0,01$

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Enfin, tout comme dans la section précédente, nous avons effectué un certain nombre de tests de robustesse afin de nous assurer de la validité de nos modèles. Principalement, nous avons inclus différentes définitions de cohortes, soit regroupées par 10 années ou la définition du chapitre II, nous avons ajusté les valeurs des variables selon l'IPC régional et nous avons inclus la composition familiale ou le fait d'être en couple. Dans l'ensemble des cas, nos principaux résultats n'en ont pas été affectés.

En conclusion, les résultats de cette section nous permettent de constater les contrastes entre les caractéristiques liées à un niveau de richesse plus élevé à niveau individuel et agrégé. Lorsque nous considérons la relation de la composition de la richesse sur le niveau d'accumulation national, nous constatons qu'il n'y a pas de relation significative entre la composante immobilière et la richesse globale, ce qui est une distinction notable avec les résultats précédents. En ce qui concerne la composante de pension, nous constatons toujours une relation positive. Encore une fois, les mo-

dèles de régressions quantiles contribuent à l'analyse nous permettant de constater que cette même relation est non significative pour les deux premiers quantiles analysés. Ces résultats tendent à montrer la relation entre la composition du patrimoine des ménages canadiens et le niveau de richesse national. Parmi les deux principaux types d'actifs contenus dans le portefeuille des Canadiens, seulement l'un d'entre eux obtient une relation positive avec le niveau de richesse globale.

CONCLUSION

Ce mémoire avait pour principal objectif d'étudier la richesse des ménages canadiens en portant une attention particulière à l'incidence de la composition de celle-ci sur son niveau d'accumulation. Dans un premier temps, à l'aide des données de l'Enquête sur la sécurité financière, nous avons brossé un portrait du patrimoine possédé par les familles canadiennes en présentant les statistiques les plus parlantes, telles que l'évolution de la composition au cours du cycle de vie, les différences intergénérationnelles et régionales ainsi que les principaux indicateurs d'inégalités. Par la suite, nous avons analysé la composition du patrimoine comme facteur contributif de l'accumulation de la richesse, par la valeur de pension et d'immobilier possédé par les ménages. Pour ce faire, nous avons employé le modèle des moindres carrés ordinaires ainsi que la régression quantile afin d'en calculer leur relation avec le niveau de richesse globale. Nous avons par ailleurs reproduit cette méthodologie à la fois sous la base d'observations individuelles et avec la valeur agrégée par cohorte, région et année d'enquête.

Nos analyses nous permettent de faire ressortir certains constats d'intérêt quant aux déterminants de l'accumulation de la richesse au Canada. Premièrement, les résultats obtenus par les modèles traitant les profils de richesse des ménages individuels permettent de révéler certaines caractéristiques personnelles liées à un plus haut niveau de richesse. C'est principalement le cas de l'âge jusqu'à l'atteinte de l'âge habituel d'accession à la retraite, l'obtention d'un diplôme d'études ainsi que le revenu de l'ensemble des membres du ménage. De plus, à niveau d'observation individuel, la richesse est affectée positivement par une hausse de l'une ou l'autre des composantes d'immobilier ou de pension. Lorsque nous nous intéressons plutôt à la richesse en termes agrégés, et donc au niveau de la richesse nationale, nos résultats

offrent un constat différent. De façon globale, la richesse immobilière n'aurait pas d'effet sur l'accumulation des autres types de composantes de richesse, tandis que la valeur de pension l'affecterait positivement. Dans le cas de l'immobilier, ce résultat ne se voit pas modifié par le quantile de la distribution qui est analysé. Cependant, la valeur de pension est liée à un effet positif sur la richesse pour le ménage médian et ceux des quantiles de richesse plus élevés.

Dans l'environnement économique canadien actuel, considérant la hausse de la concentration du patrimoine et la précarité de certains groupes, tels que la génération X qui présente un ratio de la dette au revenu de 220 %, le sujet des déterminants de la richesse en devient un incontournable. Afin de pondre des politiques publiques efficaces afin de surmonter les défis futurs, nous devons tenir en compte de la disparité d'effet selon le type de composante de richesse qui sera affecté, ainsi que la classe économique des ménages visés.

De plus, afin de bien documenter ces réalités nous nous devons en tant que chercheur d'avoir des outils de qualité à notre disposition. Statistique Canada travail déjà à améliorer les informations disponibles au sujet de la richesse, sujet qui comportait encore récemment quelques angles morts. L'Enquête sur la sécurité financière étant une enquête relativement nouvelle, elle subit des modifications à chaque édition. Entre autres, c'est seulement depuis l'édition de 2016 que le montant reçu en héritage est inscrit au questionnaire, information qui selon la littérature est sans l'ombre d'un doute à tenir en compte. De plus, de nombreuses précisions sur le thème de l'immobilier, telles que l'année d'achat d'une propriété et le prix d'acquisition, seront fortement complémentaires à des analyses similaires à celle présentée dans ce mémoire. L'ensemble de ces additions permettront à terme une analyse plus approfondie de la thématique de la richesse au Canada.

ANNEXE A

RÉSUMÉ DES VARIABLES CONTENUES AU SEIN DE CHAQUE MODÈLE

Tableau A.1: Résumé des variables contenues dans les modèles individuels

	1	2	3	4	5	6
Composante	x	x	x	x	x	x
Année d'enquête	x	x	x	x	x	x
Cohorte	.	x	x	x	x	x
Âge par catégorie	.	.	x	x	x	x
Région	.	.	.	x	x	x
Log revenu	x	x
PIB régional	x	x
Niveau d'éducation	x

Tableau A.2: Résumé des variables contenues dans les modèles agrégés

	1	2	3	4	5
Composante	x	x	x	x	x
Cohorte	x	x	x	x	x
Âge	.	x	x	x	x
Âge ²	.	x	x	x	x
Région	.	.	x	x	x
Log revenu	.	.	.	x	x
PIB régional	.	.	.	x	x
Niveau d'éducation	x

ANNEXE B

TABLEAUX DES EFFETS MARGINAUX SUPPLÉMENTAIRES

Tableau B.1: Régression de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Individuelle

	1	2	3	4	5	6
Log de la valeur d'immobilier	0,716*** (0,008)	0,661*** (0,008)	0,651*** (0,008)	0,661*** (0,009)	0,447*** (0,009)	0,408*** (0,008)
<i>Année d'enquête :</i>						
ESF 2005	0,059** (0,059)	0,092*** (0,026)	0,098 *** (0,030)	0,096*** (0,030)	0,216*** (0,043)	0,188*** (0,042)
ESF 2012	0,049** (0,020)	0,152*** (0,021)	0,134 *** (0,038)	0,138*** (0,039)	0,364*** (0,054)	0,349*** (0,054)
ESF 2016	0,114*** (0,020)	0,273*** (0,022)	0,241*** (0,047)	0,229*** (0,047)	0,498*** (0,064)	0,475*** (0,063)
<i>Cohorte :</i>						
1925-1929	.	0,244*** (0,060)	-0,025 (0,069)	-0,026 (0,069)	-0,087 (0,060)	-0,083 (0,058)
1930-1934	.	0,188*** (0,057)	-0,012 (0,067)	-0,016 (0,067)	-0,132** (0,058)	-0,162*** (0,057)
1935-1939	.	0,120** (0,055)	-0,141* (0,072)	-0,141** (0,072)	-0,258*** (0,063)	-0,313*** (0,062)
1940-1944	.	0,437*** (0,052)	-0,010 (0,080)	-0,008 (0,079)	-0,265*** (0,071)	-0,371*** (0,069)
1945-1949	.	0,422*** (0,050)	-0,028 (0,091)	-0,031 (0,090)	-0,324*** (0,080)	-0,464*** (0,079)
1950-1954	.	0,473*** (0,050)	-0,033 (0,098)	-0,033 (0,098)	-0,410*** (0,087)	-0,578*** (0,086)
1955-1959	.	0,379*** (0,050)	-0,067 (0,110)	-0,074 (0,109)	-0,527*** (0,098)	-0,671*** (0,096)
1960-1964	.	0,236*** (0,050)	-0,136 (0,118)	-0,145 (0,117)	-0,618*** (0,105)	-0,784*** (0,104)
1965-1969	.	0,054 (0,052)	-0,252* (0,131)	-0,251* (0,130)	-0,769*** (0,116)	-0,959*** (0,115)
1970-1974	.	-0,074 (0,054)	-0,315** (0,141)	-0,323** (0,140)	-0,877*** (0,127)	-1,082*** (0,125)
1975-1979	.	-0,186*** (0,059)	-0,370** (0,153)	-0,382** (0,153)	-0,991*** (0,137)	-1,204*** (0,135)
1980-1984	.	-0,343*** (0,064)	-0,480*** (0,168)	-0,504*** (0,167)	-1,099*** (0,150)	-1,321*** (0,148)
1985-1989	.	-0,446*** (0,074)	-0,542*** (0,178)	-0,557*** (0,177)	-1,176*** (0,160)	-1,402*** (0,158)
1990-1994	.	-0,725*** (0,118)	-0,696*** (0,210)	-0,725*** (0,209)	-1,321*** (0,189)	-1,569*** (0,187)
1995-1998	.	-1,351*** (0,301)	-1,157*** (0,362)	-1,188*** (0,354)	-1,192*** (0,366)	-1,350*** (0,344)

	1	2	3	4	5	6
<i>Catégorie d'âge :</i>						
18-24 ans	.	.	-0,422*** (0,104)	-0,429*** (0,104)	0,073 (0,097)	0,105 (0,095)
25-34 ans	.	.	-0,115*** (0,039)	-0,114*** (0,039)	-0,057* (0,036)	-0,063** (0,035)
45-54 ans	.	.	0,181*** (0,035)	0,180*** (0,035)	0,106*** (0,032)	0,127*** (0,032)
55-64 ans	.	.	0,354*** (0,056)	0,352*** (0,055)	0,374*** (0,050)	0,404*** (0,050)
65-74 ans	.	.	0,140* (0,079)	0,138* (0,078)	0,260*** (0,071)	0,291*** (0,070)
75+ ans	.	.	-0,263** (0,103)	-0,266*** (0,102)	-0,117 (0,092)	-0,060 (0,091)
<i>Région :</i>						
Québec	.	.	.	0,234*** (0,026)	0,199*** (0,023)	0,179*** (0,023)
Ontario	.	.	.	0,061** (0,025)	0,174*** (0,048)	0,146*** (0,048)
Prairies	.	.	.	0,317*** (0,024)	0,869*** (0,142)	0,825*** (0,141)
Colombie-Britannique	.	.	.	-0,043 (0,028)	0,111*** (0,033)	0,080** (0,032)
Log revenu	0,855*** (0,015)	0,780*** (0,015)
PIB régional	-0,00002*** (0,000005)	-0,00002*** (0,000005)
<i>Niveau d'éducation :</i>						
Diplôme d'études secondaires	0,446*** (0,024)
Diplôme post-secondaires	0,478*** (0,023)
Diplôme universitaire	0,755*** (0,023)
Nombre d'observations	31188	31188	31188	31188	31065	30774
R ²	0,3059	0,3286	0,3368	0,3346	0,4664	0,4852

Légende : * p<0,10; ** p<0,05; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Tableau B.2: Régression de la richesse nette partielle selon la pension - Individuelle

	1	2	3	4	5	6
Log de la valeur de pension	0,417*** (0,005)	0,370*** (0,006)	0,365*** (0,006)	0,360*** (0,006)	0,200*** (0,006)	0,183*** (0,006)
<i>Année d'enquête :</i>						
ESF 2005	0,282*** (0,027)	0,344*** (0,027)	0,314*** (0,031)	0,313*** (0,031)	0,187*** (0,045)	0,182*** (0,045)
ESF 2012	0,347*** (0,020)	0,468*** (0,021)	0,402*** (0,039)	0,396*** (0,038)	0,314*** (0,058)	0,319*** (0,058)
ESF 2016	0,339*** (0,020)	0,518*** (0,023)	0,428*** (0,048)	0,424*** (0,031)	0,344*** (0,068)	0,355*** (0,068)
<i>Cohorte :</i>						
1925-1929	.	-0,160** (0,066)	-0,165** (0,075)	-0,155** (0,074)	-0,207*** (0,068)	-0,208*** (0,067)
1930-1934	.	-0,021 (0,057)	0,0005 (0,068)	0,006 (0,067)	-0,093 (0,060)	-0,113* (0,060)
1935-1939	.	-0,068 (0,056)	-0,026 (0,075)	-0,019 (0,074)	-0,142** (0,067)	-0,176*** (0,067)
1940-1944	.	-0,060 (0,055)	-0,030 (0,084)	-0,005 (0,083)	-0,236*** (0,076)	-0,298*** (0,076)
1945-1949	.	-0,079 (0,054)	-0,051 (0,094)	-0,030 (0,093)	-0,300*** (0,086)	-0,375*** (0,086)
1950-1954	.	-0,127** (0,053)	-0,095 (0,102)	-0,077 (0,100)	-0,413*** (0,093)	-0,498*** (0,093)
1955-1959	.	-0,137*** (0,053)	-0,077 (0,113)	-0,063 (0,111)	-0,485*** (0,104)	-0,570*** (0,104)
1960-1964	.	-0,210*** (0,053)	-0,144 (0,122)	-0,129 (0,120)	-0,572*** (0,112)	-0,665*** (0,112)
1965-1969	.	-0,298*** (0,055)	-0,156 (0,134)	-0,138 (0,132)	-0,645*** (0,123)	-0,754*** (0,123)
1970-1974	.	-0,434*** (0,057)	-0,253* (0,145)	-0,248* (0,143)	-0,794*** (0,134)	-0,922*** (0,134)
1975-1979	.	-0,583*** (0,062)	-0,353** (0,158)	-0,337** (0,155)	-0,908*** (0,145)	-1,040*** (0,145)
1980-1984	.	-0,688*** (0,067)	-0,369** (0,172)	-0,356** (0,169)	-0,969*** (0,158)	-1,110*** (0,158)
1985-1989	.	-0,758*** (0,076)	-0,384** (0,184)	-0,367** (0,181)	-1,013*** (0,170)	-1,161*** (0,170)
1990-1994	.	-0,908*** (0,108)	-0,455** (0,209)	-0,420** (0,207)	-1,070*** (0,195)	-1,237*** (0,194)
1995-1998	.	-1,001*** (0,334)	-0,461 (0,389)	-0,450 (0,390)	-0,938*** (0,356)	-1,056*** (0,354)

	1	2	3	4	5	6
<i>Catégorie d'âge :</i>						
18-24 ans	.	.	-0,400*** (0,092)	-0,431*** (0,091)	-0,192** (0,088)	-0,165* (0,088)
25-34 ans	.	.	-0,216*** (0,041)	-0,233*** (0,041)	-0,181*** (0,038)	-0,184*** (0,038)
45-54 ans	.	.	0,084** (0,037)	0,087** (0,036)	0,046 (0,034)	0,045 (0,034)
55-64 ans	.	.	0,083 (0,057)	0,095* (0,056)	0,166*** (0,053)	0,176*** (0,053)
65-74 ans	.	.	0,094 (0,081)	0,105 (0,080)	0,238*** (0,075)	0,232*** (0,075)
75+ ans	.	.	0,067 (0,106)	0,062 (0,104)	0,137 (0,097)	0,120 (0,097)
<i>Région :</i>						
Québec	.	.	.	0,074*** (0,026)	0,058** (0,024)	0,042* (0,024)
Ontario	.	.	.	0,466*** (0,024)	0,235*** (0,050)	0,224*** (0,050)
Prairies	.	.	.	0,457*** (0,023)	0,026 (0,149)	0,013 (0,149)
Colombie-Britannique	.	.	.	0,663*** (0,027)	0,547*** (0,034)	0,530*** (0,034)
Log revenu	0,771*** (0,018)	0,729*** (0,018)
PIB régional	0,00001** (0,000005)	0,00001** (0,000005)
<i>Niveau d'éducation :</i>						
Diplôme d'études secondaires	0,110*** (0,026)
Diplôme post-secondaires	0,119*** (0,025)
Diplôme universitaire	0,368*** (0,025)
Nombre d'observations	32187	32187	32187	32187	32072	31812
R ²	0,2584	0,2707	0,2720	0,2928	0,3748	0,3803

Légende : * p<0,10; ** p<0,05; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Tableau B.3: Régression par quantile de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Individuelle

Quantile	0,10	0,25	0,50	0,75	0,90
Log de la valeur d'immobilier	0,418*** (0,016)	0,389*** (0,012)	0,358*** (0,009)	0,368*** (0,009)	0,380*** (0,009)
<i>Année d'enquête :</i>					
ESF 2005	0,097 (0,097)	0,173** (0,076)	0,194*** (0,036)	0,215*** (0,038)	0,278*** (0,048)
ESF 2012	0,314** (0,136)	0,365*** (0,092)	0,428*** (0,048)	0,423*** (0,044)	0,444*** (0,056)
ESF 2016	0,455*** (0,156)	0,527*** (0,116)	0,552*** (0,064)	0,535*** (0,054)	0,560*** (0,060)
<i>Cohorte :</i>					
1925-1929	0,021 (0,110)	-0,097 (0,118)	-0,131** (0,063)	-0,182*** (0,061)	-0,160* (0,088)
1930-1934	-0,212** (0,092)	-0,256*** (0,088)	-0,175*** (0,055)	-0,222*** (0,057)	-0,165* (0,088)
1935-1939	-0,360*** (0,130)	-0,380*** (0,101)	-0,362*** (0,066)	-0,369*** (0,053)	-0,287*** (0,082)
1940-1944	-0,373** (0,160)	-0,447*** (0,112)	-0,486*** (0,080)	-0,480*** (0,058)	-0,321*** (0,103)
1945-1949	-0,550*** (0,162)	-0,593*** (0,120)	-0,579*** (0,080)	-0,583*** (0,073)	-0,436*** (0,103)
1950-1954	-0,664*** (0,177)	-0,714*** (0,137)	-0,709*** (0,091)	-0,696*** (0,074)	-0,536*** (0,120)
1955-1959	-0,813*** (0,201)	-0,862*** (0,158)	-0,812*** (0,106)	-0,765*** (0,085)	-0,557*** (0,120)
1960-1964	-0,934*** (0,214)	-1,025*** (0,155)	-0,938*** (0,114)	-0,873*** (0,091)	-0,627*** (0,126)
1965-1969	-1,215*** (0,246)	-1,252*** (0,185)	-1,141*** (0,131)	-0,985*** (0,096)	-0,753*** (0,139)
1970-1974	-1,309*** (0,240)	-1,413*** (0,196)	-1,292*** (0,140)	-1,126*** (0,111)	-0,832*** (0,151)
1975-1979	-1,495*** (0,270)	-1,529*** (0,222)	-1,414*** (0,150)	-1,224*** (0,115)	-0,916*** (0,163)
1980-1984	-1,584*** (0,296)	-1,674*** (0,236)	-1,528*** (0,159)	-1,329*** (0,133)	-1,042*** (0,171)
1985-1989	-1,699*** (0,380)	-1,857*** (0,236)	-1,715*** (0,182)	-1,376*** (0,152)	-0,887*** (0,180)
1990-1994	-1,892*** (0,478)	-1,981*** (0,287)	-1,690*** (0,178)	-1,683*** (0,179)	-1,189*** (0,323)
1995-1998	-1,736* (0,935)	-1,539** (0,647)	-1,761*** (0,545)	-1,501*** (0,267)	-1,129** (0,448)

Quantile	0,10	0,25	0,50	0,75	0,90
<i>Catégorie d'âge :</i>					
18-24 ans	-0,065 (0,250)	0,127 (0,129)	0,132 (0,113)	0,250*** (0,088)	0,069 (0,126)
25-34 ans	-0,018 (0,071)	-0,013 (0,051)	-0,080** (0,034)	-0,141*** (0,046)	-0,084* (0,050)
45-54 ans	-0,066 (0,054)	0,021 (0,039)	0,179*** (0,034)	0,241*** (0,032)	0,225*** (0,034)
55-64 ans	0,158 (0,096)	0,281*** (0,072)	0,456*** (0,050)	0,506*** (0,045)	0,445*** (0,057)
65-74 ans	0,130 (0,123)	0,276*** (0,097)	0,360*** (0,086)	0,318*** (0,059)	0,282*** (0,070)
75+ ans	-0,172 (0,153)	-0,045 (0,132)	-0,029 (0,103)	-0,066 (0,080)	-0,093 (0,092)
<i>Région :</i>					
Québec	0,307*** (0,048)	0,231*** (0,045)	0,137*** (0,024)	0,060*** (0,026)	0,042 (0,026)
Ontario	0,138 (0,129)	0,139** (0,064)	0,120*** (0,043)	0,046 (0,046)	0,091** (0,044)
Prairies	1,148*** (0,366)	0,845*** (0,200)	0,644*** (0,123)	0,496*** (0,126)	0,643*** (0,156)
Colombie-Britannique	0,141 (0,088)	0,101** (0,048)	0,040 (0,037)	-0,034 (0,031)	-0,019 (0,033)
Log revenu	1,066*** (0,026)	0,969*** (0,018)	0,830*** (0,014)	0,666*** (0,013)	0,535*** (0,015)
PIB régional	-0,00004*** (0,00001)	-0,00002*** (0,000007)	-0,00002*** (0,000004)	-0,00001*** (0,000005)	-0,00002*** (0,000006)
<i>Niveau d'éducation :</i>					
Diplôme d'études secondaires	0,569*** (0,052)	0,541*** (0,034)	0,422*** (0,028)	0,326*** (0,026)	0,251*** (0,030)
Diplôme post-secondaires	0,725*** (0,057)	0,648*** (0,033)	0,445*** (0,024)	0,306*** (0,027)	0,174*** (0,025)
Diplôme universitaire	1,058*** (0,054)	0,933*** (0,036)	0,706*** (0,021)	0,524*** (0,021)	0,375*** (0,033)
Nombre d'observations	30774	30774	30774	30774	30774
Pseudo R ²	0,2812	0,3078	0,3238	0,3157	0,2899

Légende : * p<0,10; ** p<0,05; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Tableau B.4: Régression par quantile de la richesse nette partielle selon la pension - Individuelle

Quantile	0,10	0,25	0,50	0,75	0,90
Log de la valeur de pension	0,303*** (0,014)	0,218*** (0,008)	0,141*** (0,006)	0,116*** (0,006)	0,106*** (0,011)
<i>Année d'enquête :</i>					
ESF 2005	0,284*** (0,106)	0,202*** (0,048)	0,169*** (0,036)	0,208*** (0,050)	0,219*** (0,074)
ESF 2012	0,477*** (0,103)	0,386*** (0,069)	0,297*** (0,040)	0,299*** (0,063)	0,276*** (0,091)
ESF 2016	0,465*** (0,116)	0,392*** (0,072)	0,348*** (0,052)	0,393*** (0,075)	0,406*** (0,095)
<i>Cohorte :</i>					
1925-1929	-0,367* (0,196)	-0,161 (0,122)	-0,114** (0,058)	-0,182** (0,072)	-0,198*** (0,072)
1930-1934	-0,144 (0,136)	-0,165* (0,099)	-0,132** (0,056)	-0,170** (0,068)	-0,189*** (0,064)
1935-1939	-0,253 (0,171)	-0,231** (0,106)	-0,130* (0,067)	-0,186*** (0,071)	-0,160** (0,080)
1940-1944	-0,437** (0,174)	-0,367*** (0,106)	-0,287*** (0,077)	-0,310*** (0,072)	-0,257** (0,105)
1945-1949	-0,539** (0,209)	-0,488*** (0,130)	-0,381*** (0,083)	-0,382*** (0,081)	-0,350*** (0,120)
1950-1954	-0,648*** (0,210)	-0,600*** (0,150)	-0,497*** (0,093)	-0,494*** (0,097)	-0,455*** (0,126)
1955-1959	-0,772*** (0,239)	-0,693*** (0,156)	-0,580*** (0,093)	-0,604*** (0,105)	-0,496*** (0,153)
1960-1964	-0,886*** (0,258)	-0,771*** (0,170)	-0,686*** (0,103)	-0,723*** (0,104)	-0,645*** (0,176)
1965-1969	-1,067*** (0,271)	-0,873*** (0,167)	-0,791*** (0,117)	-0,782*** (0,125)	-0,758*** (0,188)
1970-1974	-1,210*** (0,309)	-1,083*** (0,190)	-0,968*** (0,114)	-0,914*** (0,126)	-0,909*** (0,217)
1975-1979	-1,328*** (0,341)	-1,191*** (0,217)	-1,082*** (0,145)	-1,054*** (0,147)	-0,979*** (0,228)
1980-1984	-1,455*** (0,323)	-1,379*** (0,212)	-1,190*** (0,157)	-1,081*** (0,165)	-1,086*** (0,267)
1985-1989	-1,548*** (0,328)	-1,455*** (0,225)	-1,301*** (0,160)	-1,160*** (0,184)	-1,056*** (0,282)
1990-1994	-1,407*** (0,402)	-1,319*** (0,191)	-1,347*** (0,202)	-1,335*** (0,217)	-1,279*** (0,283)
1995-1998	-1,649** (0,654)	-1,560** (0,627)	-1,322*** (0,326)	-1,206** (0,571)	-0,803** (0,348)

Quantile	0,10	0,25	0,50	0,75	0,90
<i>Catégorie d'âge :</i>					
18-24 ans	0,046 (0,137)	-0,185 (0,140)	-0,263*** (0,088)	-0,061 (0,113)	0,136 (0,159)
25-34 ans	-0,048 (0,068)	-0,155*** (0,041)	-0,187*** (0,038)	-0,213*** (0,038)	-0,087 (0,056)
45-54 ans	-0,072 (0,094)	-0,0009 (0,033)	0,041 (0,029)	0,027 (0,029)	0,097 (0,064)
55-64 ans	0,06 (0,122)	0,140*** (0,048)	0,141*** (0,043)	0,115** (0,050)	0,168* (0,096)
65-74 ans	0,226 (0,184)	0,299*** (0,079)	0,241*** (0,067)	0,161** (0,072)	0,131 (0,138)
75+ ans	0,131 (0,253)	0,225** (0,110)	0,186** (0,089)	0,018 (0,094)	-0,036 (0,166)
<i>Région :</i>					
Québec	-0,010 (0,051)	0,058*** (0,022)	0,078*** (0,019)	0,079*** (0,027)	0,129*** (0,041)
Ontario	0,289*** (0,087)	0,229*** (0,052)	0,231*** (0,038)	0,277*** (0,057)	0,268*** (0,067)
Prairies	0,750*** (0,287)	0,135 (0,187)	-0,132 (0,120)	-0,171 (0,0163)	-0,246 (0,226)
Colombie-Britannique	0,424*** (0,064)	0,506*** (0,038)	0,561*** (0,026)	0,639*** (0,040)	0,657*** (0,048)
Log revenu	1,175*** (0,030)	0,918*** (0,017)	0,734*** (0,014)	0,599*** (0,015)	0,524*** (0,021)
PIB régional	-0,00002 (0,00001)	0,000006 (0,000007)	0,00002*** (0,000004)	0,00002*** (0,000006)	0,00003*** (0,000008)
<i>Niveau d'éducation :</i>					
Diplôme d'études secondaires	0,142*** (0,053)	0,094*** (0,025)	0,093*** (0,016)	0,100*** (0,030)	0,144*** (0,041)
Diplôme post-secondaires	0,254*** (0,041)	0,138*** (0,024)	0,094*** (0,017)	0,056*** (0,020)	-0,008 (0,041)
Diplôme universitaire	0,375*** (0,044)	0,274*** (0,028)	0,298*** (0,019)	0,362*** (0,020)	0,402*** (0,048)
Nombre d'observations	31812	31812	31812	31812	31812
Pseudo R ²	0,2581	0,2569	0,2405	0,2200	0,1999

Légende : * p<0,10; ** p<0,05; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Tableau B.5: Régression de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Agrégée

	1	2	3	4	5
Log de la valeur d'immobilier	0,616*** (0,095)	0,228*** (0,065)	0,175** (0,083)	0,142* (0,080)	0,134 (0,089)
<i>Cohorte :</i>					
1925-1929	0,096 (0,081)	0,118 (0,093)	0,128 (0,108)	0,111 (0,107)	0,106 (0,102)
1930-1934	0,139 (0,096)	0,282*** (0,077)	0,312*** (0,103)	0,263** (0,121)	0,220* (0,115)
1935-1939	0,154 (0,105)	0,345*** (0,088)	0,382*** (0,112)	0,308** (0,148)	0,270* (0,150)
1940-1944	0,348*** (0,103)	0,576*** (0,098)	0,622*** (0,127)	0,500*** (0,182)	0,417** (0,197)
1945-1949	0,285*** (0,109)	0,651*** (0,120)	0,713*** (0,147)	0,532** (0,221)	0,439* (0,245)
1950-1954	0,347* (0,106)	0,842*** (0,132)	0,914*** (0,158)	0,657** (0,259)	0,572** (0,288)
1955-1959	0,211 (0,114)	0,920*** (0,149)	1,006*** (0,178)	0,676** (0,292)	0,588* (0,310)
1960-1964	0,021 (0,106)	1,015*** (0,164)	1,117*** (0,200)	0,727** (0,327)	0,626* (0,349)
1965-1969	-0,162 (0,111)	1,152*** (0,186)	1,271*** (0,227)	0,808** (0,352)	0,718* (0,378)
1970-1974	-0,351*** (0,116)	1,302*** (0,202)	1,434*** (0,243)	0,893** (0,386)	0,799* (0,421)
1975-1979	-0,836*** (0,201)	1,226*** (0,218)	1,375*** (0,255)	0,819** (0,401)	0,721 (0,441)
1980-1984	-1,039*** (0,223)	1,428*** (0,246)	1,594*** (0,294)	1,029** (0,479)	0,951* (0,508)
1985-1989	-0,499*** (0,155)	1,874*** (0,299)	2,004*** (0,328)	1,330*** (0,479)	1,262** (0,518)
1990-1994	-1,095*** (0,199)	1,819*** (0,313)	2,003*** (0,360)	1,465*** (0,503)	1,380*** (0,519)
1995-1998	-1,608*** (0,319)	1,582*** (0,404)	1,776*** (0,426)	1,294** (0,536)	1,245** (0,534)
Âge	.	0,221*** (0,023)	0,235*** (0,026)	0,175*** (0,022)	0,180*** (0,022)
Âge ²	.	-0,002*** (0,0002)	-0,002*** (0,0002)	-0,001*** (0,0002)	-0,001*** (0,0002)

	1	2	3	4	5
<i>Région :</i>					
Québec	.	.	0,211*** (0,056)	0,210*** (0,055)	0,212*** (0,056)
Ontario	.	.	0,216** (0,085)	0,121 (0,116)	0,136 (0,126)
Prairies	.	.	0,375*** (0,072)	0,200 (0,316)	0,209 (0,313)
Colombie-Britannique	.	.	0,194* (0,111)	0,163 (0,110)	0,152 (0,119)
Log revenu	.	.	.	0,515** (0,204)	0,402** (0,200)
PIB régional	.	.	.	0,000003 (0,00001)	0,000003 (0,00001)
<i>Niveau d'éducation :</i>					
Diplôme d'études secondaires	0,253 (0,472)
Diplôme post-secondaires	0,945* (0,485)
Diplôme universitaire	0,205 (0,582)
Nombre d'observations	256	256	256	256	256
R ²	0,8434	0,9316	0,9415	0,9462	0,9479

Légende : * p<0,10; ** p<0,05; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Tableau B.6: Régression de la richesse nette partielle selon la pension - Agrégée

	1	2	3	4	5
Log de la valeur de pension	0,392*** (0,059)	0,208*** (0,052)	0,162*** (0,048)	0,145*** (0,046)	0,128*** (0,044)
<i>Cohorte :</i>					
1925-1929	-0,034 (0,147)	0,113 (0,167)	0,117 (0,092)	0,039 (0,102)	0,064 (0,103)
1930-1934	0,116 (0,152)	0,385** (0,147)	0,397*** (0,088)	0,259** (0,108)	0,257** (0,111)
1935-1939	0,183 (0,145)	0,535*** (0,144)	0,547*** (0,084)	0,362*** (0,126)	0,368*** (0,133)
1940-1944	0,168 (0,152)	0,747*** (0,159)	0,763*** (0,097)	0,517*** (0,153)	0,502*** (0,172)
1945-1949	0,247* (0,146)	1,015*** (0,190)	1,032*** (0,113)	0,717*** (0,186)	0,711*** (0,215)
1950-1954	0,214 (0,144)	1,186*** (0,195)	1,214*** (0,112)	0,829*** (0,210)	0,842*** (0,242)
1955-1959	0,216 (0,144)	1,377*** (0,215)	1,412*** (0,125)	0,954*** (0,240)	0,974*** (0,263)
1960-1964	0,177 (0,133)	1,546*** (0,217)	1,598*** (0,129)	1,073*** (0,266)	1,080*** (0,294)
1965-1969	0,11 (0,154)	1,689*** (0,246)	1,763*** (0,150)	1,167*** (0,294)	1,148*** (0,326)
1970-1974	-0,034 (0,150)	1,762*** (0,253)	1,863*** (0,159)	1,195*** (0,320)	1,144*** (0,361)
1975-1979	-0,268 (0,167)	1,730*** (0,271)	1,857*** (0,175)	1,142*** (0,345)	1,076*** (0,386)
1980-1984	-0,241 (0,201)	1,906*** (0,283)	2,041*** (0,184)	1,280*** (0,375)	1,232*** (0,416)
1985-1989	-0,110 (0,197)	2,000*** (0,310)	2,094*** (0,227)	1,265*** (0,409)	1,232*** (0,467)
1990-1994	-0,316 (0,226)	2,069*** (0,307)	2,256*** (0,230)	1,433*** (0,452)	1,379*** (0,496)
1995-1998	-0,529 (0,392)	1,950*** (0,413)	2,152*** (0,314)	1,320** (0,505)	1,397** (0,589)
Âge	.	0,102*** (0,025)	0,128*** (0,020)	0,097*** (0,018)	0,103*** (0,019)
Âge ²	.	-0,0005** (0,0002)	-0,0007*** (0,0002)	-0,0005*** (0,0001)	-0,0006*** (0,0001)

	1	2	3	4	5
<i>Région :</i>					
Québec	.	.	0,265*** (0,058)	0,262*** (0,057)	0,229*** (0,060)
Ontario	.	.	0,619*** (0,052)	0,453*** (0,096)	0,469*** (0,102)
Prairies	.	.	0,575*** (0,055)	0,075 (0,268)	0,061 (0,262)
Colombie-Britannique	.	.	0,866*** (0,055)	0,777*** (0,066)	0,765*** (0,084)
Log revenu	.	.	.	0,216* (0,114)	0,014 (0,150)
PIB régional	.	.	.	0,00002 (0,00001)	0,00002* (0,00001)
<i>Niveau d'éducation :</i>					
Diplôme d'études secondaires	-0,225 (0,481)
Diplôme post-secondaires	0,749** (0,363)
Diplôme universitaire	0,421 (0,529)
Nombre d'observations	258	258	258	258	258
R ²	0,7770	0,8343	0,9288	0,9310	0,9346

Légende : * p<0,10; ** p<0,05; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Tableau B.7: Régression de la richesse selon la composante pension - Propriétaire

	1	2	3	4	5
Log de la valeur de pension	0,335*** (0,070)	0,203*** (0,053)	0,149*** (0,045)	0,143*** (0,046)	0,130*** (0,044)
Propriétaire	0,899** (0,389)	0,377 (0,315)	1,316*** (0,289)	1,251*** (0,330)	1,161*** (0,360)
<i>Cohorte :</i>					
1925-1929	-0,064 (0,138)	0,107 (0,161)	0,096 (0,093)	0,016 (0,098)	0,037 (0,106)
1930-1934	0,064 (0,150)	0,372* (0,144)	0,349*** (0,090)	0,217** (0,102)	0,213 (0,108)
1935-1939	0,148 (0,140)	0,533*** (0,139)	0,539*** (0,086)	0,362*** (0,118)	0,365 (0,130)
1940-1944	0,122 (0,145)	0,749*** (0,155)	0,770*** (0,096)	0,540*** (0,141)	0,520 (0,168)
1945-1949	0,186 (0,136)	1,017*** (0,185)	1,038*** (0,108)	0,754*** (0,170)	0,740 (0,207)
1950-1954	0,154 (0,137)	1,189*** (0,190)	1,220*** (0,108)	0,881*** (0,195)	0,883 (0,234)
1955-1959	0,152 (0,138)	1,376*** (0,210)	1,404*** (0,121)	1,010*** (0,222)	1,014 (0,252)
1960-1964	0,135 (0,134)	1,545*** (0,214)	1,588*** (0,123)	1,140*** (0,246)	1,133 (0,281)
1965-1969	0,077 (0,150)	1,678*** (0,242)	1,717*** (0,141)	1,214*** (0,269)	1,193 (0,309)
1970-1974	-0,036 (0,142)	1,746*** (0,249)	1,795*** (0,150)	1,237*** (0,295)	1,194 (0,345)
1975-1979	-0,159 (0,148)	1,739*** (0,268)	1,874*** (0,160)	1,266*** (0,326)	1,205 (0,379)
1980-1984	-0,100 (0,170)	1,910*** (0,281)	2,042*** (0,171)	1,390*** (0,348)	1,347 (0,404)
1985-1989	0,030 (0,203)	2,005*** (0,308)	2,093*** (0,216)	1,384*** (0,385)	1,357 (0,455)
1990-1994	-0,046 (0,195)	2,097*** (0,308)	2,332*** (0,224)	1,598*** (0,434)	1,550 (0,494)
1995-1998	-0,194 (0,366)	1,989*** (0,415)	2,267*** (0,334)	1,506*** (0,510)	1,559 (0,602)
Âge	.	0,085*** (0,028)	0,067*** (0,022)	0,052*** (0,020)	0,061 (0,021)
Âge ²	.	-0,0004 (0,0002)	-0,0002 (0,0002)	-0,0001 (0,0002)	-0,0002 (0,0002)

	1	2	3	4	5
<i>Région :</i>					
Québec	.	.	0,435*** (0,073)	0,425*** (0,075)	0,390 (0,084)
Ontario	.	.	0,691*** (0,053)	0,537*** (0,097)	0,548 (0,104)
Prairies	.	.	0,581*** (0,052)	0,094 (0,249)	0,083 (0,246)
Colombie-Britannique	.	.	0,966*** (0,055)	0,883*** (0,070)	0,868 (0,089)
Log revenu	.	.	.	0,080 (0,116)	-0,077 (0,142)
PIB régional	.	.	.	0,00002* (0,000009)	0,00002 (0,00001)
<i>Niveau d'éducation :</i>					
Diplôme d'études secondaires	-0,157 (0,457)
Diplôme post-secondaires	0,710 (0,360)
Diplôme universitaire	0,303 (0,539)
Nombre d'observations	258	258	258	258	258
R ²	0,7846	0,8352	0,9359	0,9369	0,9396

Légende : * p<0,10; ** p<0,05; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Tableau B.8: Régression par le quantile de la richesse nette partielle selon l'immobilier - Agrégée

Quantile	0,10	0,25	0,50	0,75	0,90
Log de la valeur d'immobilier	0,124 (0,156)	0,179 (0,135)	0,184 (0,130)	0,161 (0,136)	0,153 (0,170)
<i>Cohorte :</i>					
1925-1929	0,017 (0,164)	-0,012 (0,090)	0,113 (0,167)	0,161 (0,112)	-0,003 (0,167)
1930-1934	0,096 (0,143)	0,177 (0,119)	0,233* (0,139)	0,165 (0,102)	0,007 (0,162)
1935-1939	-0,058 (0,206)	0,109 (0,157)	0,265 (0,181)	0,250* (0,129)	0,068 (0,199)
1940-1944	-0,068 (0,249)	0,253 (0,219)	0,381 (0,260)	0,377*** (0,133)	0,100 (0,238)
1945-1949	-0,025 (0,289)	0,354 (0,294)	0,41 (0,322)	0,355** (0,165)	0,067 (0,234)
1950-1954	0,044 (0,328)	0,495 (0,335)	0,536 (0,369)	0,528** (0,202)	0,186 (0,289)
1955-1959	0,0859 (0,343)	0,585 (0,362)	0,539 (0,369)	0,491** (0,230)	0,078 (0,350)
1960-1964	0,093 (0,391)	0,627 (0,394)	0,534 (0,403)	0,558** (0,256)	0,062 (0,362)
1965-1969	0,084 (0,374)	0,615 (0,426)	0,621 (0,446)	0,709*** (0,246)	0,111 (0,427)
1970-1974	0,204 (0,443)	0,794* (0,459)	0,657 (0,490)	0,773** (0,345)	0,102 (0,486)
1975-1979	0,273 (0,498)	0,873* (0,484)	0,675 (0,552)	0,758** (0,338)	-0,0009 (0,480)
1980-1984	0,426 (0,458)	1,079* (0,548)	0,762 (0,548)	0,876** (0,392)	-0,056 (0,481)
1985-1989	0,703 (0,473)	1,594** (0,623)	1,079* (0,568)	1,341*** (0,405)	0,215 (0,519)
1990-1994	1,196*** (0,411)	1,636** (0,650)	0,939 (0,648)	1,117** (0,427)	-0,0008 (0,651)
1995-1998	0,756 (0,499)	1,549** (0,758)	1,194 (0,767)	0,944 (0,713)	-0,282 (0,658)
Âge	0,197*** (0,033)	0,201*** (0,027)	0,155*** (0,025)	0,174*** (0,026)	0,160 (0,032)
Âge ²	-0,001*** (0,0003)	-0,001*** (0,0002)	-0,001*** (0,0002)	-0,001*** (0,0002)	-0,001 (0,0002)

Quantile	0,10	0,25	0,50	0,75	0,90
<i>Région :</i>					
Québec	0,053 (0,072)	0,133** (0,065)	0,130** (0,065)	0,161** (0,070)	0,141 (0,087)
Ontario	-0,090 (0,129)	0,087 (0,0002)	0,138 (0,156)	0,113 (0,120)	-0,124 (0,152)
Prairies	0,069 (0,397)	0,397 (0,325)	0,301 (0,334)	0,226 (0,434)	-0,753 (0,349)
Colombie-Britannique	-0,083 (0,127)	0,050 (0,151)	0,085 (0,150)	0,112 (0,154)	0,018 (0,152)
Log revenu	0,748*** (0,219)	0,412** (0,181)	0,415** (0,177)	0,230 (0,320)	-0,100 (0,229)
PIB régional	-0,000001 (0,00002)	-0,000008 (0,00001)	-0,000003 (0,00001)	0,0000009 (0,00002)	0,00004 (0,00001)
<i>Niveau d'éducation :</i>					
Diplôme d'études secondaires	0,925** (0,463)	0,298 (0,525)	0,551 (0,644)	1,377** (0,580)	0,796 (0,428)
Diplôme post-secondaires	1,560*** (0,469)	1,094* (0,582)	0,818* (0,467)	1,926*** (0,591)	1,658 (0,659)
Diplôme universitaire	1,495*** (0,437)	0,808 (0,549)	0,329 (0,634)	0,154 (0,861)	0,234 (0,884)
Nombre d'observations	256	256	256	256	256
Pseudo R ²	0,8636	0,8370	0,7978	0,7535	0,7336

Légende : * p<0,10 ; ** p<0,05 ; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

Tableau B.9: Régression par le quantile de la richesse nette partielle selon la pension - Agrégée

Quantile	0,10	0,25	0,50	0,75	0,90
Log de la valeur de pension	0,044 (0,132)	0,222 (0,137)	0,135*** (0,056)	0,104** (0,048)	0,124** (0,062)
<i>Cohorte :</i>					
1925-1929	-0,177 (0,149)	0,024 (0,144)	0,190 (0,132)	-0,024 (0,158)	0,064 (0,178)
1930-1934	-0,085 (0,148)	0,263** (0,108)	0,422*** (0,132)	0,161 (0,156)	0,216 (0,229)
1935-1939	0,085 (0,222)	0,393** (0,161)	0,476*** (0,177)	0,189 (0,201)	0,334 (0,258)
1940-1944	0,11 (0,293)	0,574*** (0,207)	0,638*** (0,181)	0,299 (0,200)	0,349 (0,256)
1945-1949	0,215 (0,327)	0,742*** (0,276)	0,875*** (0,234)	0,509* (0,262)	0,612** (0,304)
1950-1954	0,31 (0,400)	0,943*** (0,316)	1,006*** (0,236)	0,515** (0,264)	0,607 (0,397)
1955-1959	0,365 (0,433)	1,041*** (0,334)	1,181*** (0,283)	0,644** (0,276)	0,801** (0,380)
1960-1964	0,493 (0,494)	1,129*** (0,384)	1,232*** (0,300)	0,778** (0,320)	0,909* (0,463)
1965-1969	0,380 (0,576)	1,172*** (0,414)	1,320*** (0,287)	0,911*** (0,310)	1,103** (0,533)
1970-1974	0,303 (0,664)	1,040** (0,524)	1,342*** (0,316)	0,817** (0,351)	0,988* (0,571)
1975-1979	0,112 (0,738)	0,992* (0,574)	1,336*** (0,327)	0,853** (0,356)	0,979 (0,619)
1980-1984	0,285 (0,752)	1,199* (0,629)	1,404*** (0,378)	0,883** (0,439)	1,236 (0,760)
1985-1989	0,324 (0,751)	1,094 (0,784)	1,547*** (0,443)	0,992** (0,455)	1,164 (0,805)
1990-1994	0,614 (0,855)	1,348* (0,690)	1,589*** (0,444)	1,008* (0,535)	1,187 (0,838)
1995-1998	0,413 (0,659)	1,813* (0,999)	1,764*** (0,620)	1,158** (0,539)	1,274 (0,907)
Âge	0,113*** (0,035)	0,044 (0,046)	0,101*** (0,023)	0,099*** (0,023)	0,088*** (0,024)
Âge ²	-0,0007*** (0,0003)	-0,00005 (0,0003)	-0,0005*** (0,0002)	-0,0006*** (0,0002)	-0,0005** (0,0002)

Quantile	0,10	0,25	0,50	0,75	0,90
<i>Région :</i>					
Québec	0,158 (0,110)	0,303*** (0,098)	0,297*** (0,045)	0,199*** (0,060)	0,207*** (0,074)
Ontario	0,322 (0,198)	0,565*** (0,156)	0,461*** (0,126)	0,235* (0,130)	0,243 (0,172)
Prairies	-0,713 (0,572)	0,214 (0,429)	0,063 (0,338)	-0,254 (0,320)	-0,117 (0,513)
Colombie-Britannique	0,669*** (0,143)	0,880*** (0,151)	0,799*** (0,095)	0,668*** (0,126)	0,603*** (0,139)
Log revenu	0,326 (0,271)	0,222 (0,215)	0,020 (0,248)	0,146 (0,187)	0,257 (0,303)
PIB régional	0,00004** (0,00002)	0,00001 (0,00002)	0,00002 (0,00001)	0,00003** (0,00001)	0,00002 (0,00002)
<i>Niveau d'éducation :</i>					
Diplôme d'études secondaires	-0,941** (0,417)	-0,607 (0,589)	-0,269 (0,406)	0,228 (0,343)	0,300 (0,532)
Diplôme post-secondaires	0,671 (0,518)	0,799 (0,529)	0,625 (0,533)	0,386 (0,291)	0,131 (0,285)
Diplôme universitaire	0,483 (0,765)	-0,008 (0,925)	0,269 (0,591)	0,589 (0,493)	0,479 (0,617)
Nombre d'observations	258	258	258	258	258
Pseudo R ²	0,8242	0,7947	0,7631	0,7455	0,7309

Légende : * p<0,10; ** p<0,05; *** p<0,01

Note : Les résultats proviennent d'une régression produite par l'auteur.

Les écarts types se trouvent entre parenthèses.

Source : Enquête sur la sécurité financière - 1999, 2005, 2012, 2016.

BIBLIOGRAPHIE

- Arundel, R. (2017). Equity inequity : Housing wealth inequality, inter and intra-generational divergences, and the rise of private landlordism. *Housing, Theory and Society*, 34(2), 176–200.
- Arundel, R. et Ronald, R. (2018). The false promise of homeownership : Homeowner societies in an era of declining access and rising inequality. *HOUWEL Working Paper Series*, (13).
- Baumann, S. et Majeed, H. (2020). Framing economic inequality in the news in canada and the united states. *Palgrave Communications*, 6.
- Brzozowski, M., Gervais, M., Klein, P. et Suzuki, M. (2010). Consumption, Income, and Wealth Inequality in Canada. *Review of Economic Dynamics*, 13(1), 52–75.
- Buera, F. (2009). A dynamic model of entrepreneurship with borrowing constraints : theory and evidence. *Annals of Finance*, 5(3), 443–464.
- Cagetti, M. (2003). Wealth accumulation over the life cycle and precautionary savings. *Journal of Business & Economic Statistics*, 21(3), 339–353.
- Cagetti, M. et Nardi, M. D. (2006). Entrepreneurship, Frictions, and Wealth. *Journal of Political Economy*, 114(5), 835–870.
- Cameron, A. C. et Trivedi, P. K. (2005). *Microeconometrics : methods and applications*. Cambridge university press.
- Canova, L., Manganelli, A. et Webley, P. (2005). The hierarchical structure of saving motives. *Journal of Economic Psychology*, 26, 21–34.

- Case, K. E., Quigley, J. M. et Shiller, R. J. (2005). Comparing Wealth Effects : The Stock Market versus the Housing Market. *The B.E. Journal of Macroeconomics*, 5(1), 1–34.
- d’Albis, H., Badji, I., El Mekkaoui, N. et Navaux, J. (2017). Private asset income in france : Is there a breakdown of intergenerational equity between 1979 and 2011 ? *The Journal of the Economics of Ageing*, p. 100137.
- De Nardi, M. et Fella, G. (2017). Saving and Wealth Inequality. *Review of Economic Dynamics*, 26, 280–300.
- Denton, M. et Plenderleith, J. (2010). *Employer Pension Plan Inequality in Canada*. Quantitative Studies in Economics and Population Research Reports 438, McMaster University.
- Diaz-Gimenez, J., Quadrini, V., Rios-Rull, J.-V. et Rodriguez, S. B. (2002). Updated facts on the U.S. distributions of earnings, income, and wealth. *Quarterly Review*, 26(Sum), 2–35.
- Drolet, M., Zhang, X. et Morissette, R. (2002). *The Evolution of Wealth Inequality in Canada, 1984-1999*. Analytical Studies Branch Research Paper Series 2002187e, Statistics Canada, Analytical Studies Branch.
- Dynan, K. E., Skinner, J. et Zeldes, S. P. (2004). Do the Rich Save More? *Journal of Political Economy*, 112(2), 397–444.
- Fagereng, A., Guiso, L., Malacrino, D. et Pistaferri, L. (2016). *Heterogeneity and Persistence in Returns to Wealth*. Working Paper 22822, National Bureau of Economic Research.
- Fink, G., Redaelli, S. et al. (2005). *Understanding Bequest Motives An Empirical Analysis of Intergenerational Transfers*. Rapport technique, Netherlands Central Bank, Research Department.

- Hurd, M. D. (2001). *Are Bequests Accidental or Desired?* Working Papers DRU-3010, RAND Corporation.
- Joo, S.-H. et Grable, J. E. (2005). Employee education and the likelihood of having a retirement savings program. *Journal of Financial Counseling and Planning*, 16(1).
- Kessler, D. et Masson, A. (1989). Bequest and wealth accumulation : are some pieces of the puzzle missing? *Journal of Economic Perspectives*, 3(3), 141–152.
- Keynes, J. M. (1936). *The General Theory of Employment, Interest and Money*. Macmillan. 14th edition, 1973.
- Koenker, R. (2005). *Quantile Regression*. Numéro 9780521608275 de Cambridge Books. Cambridge University Press.
- Kotlikoff, L. J. et Summers, L. H. (1981). The role of intergenerational transfers in aggregate capital accumulation. *Journal of political economy*, 89(4), 706–732.
- Mason, A. et Lee, R. (2018). 7 intergenerational transfers and the older population. Dans *Future Directions for the Demography of Aging : Proceedings of a Workshop*. National Academies Press.
- Modigliani, F. et Brumberg, R. (1954). Utility analysis and the consumption function : An interpretation of cross-section data. *Franco Modigliani*, 1(1), 388–436.
- Piketty, T. (2013). *Le capital au XXIe siècle*. Le Seuil.
- Quadrini, V. (1999). The Importance Of Entrepreneurship For Wealth Concentration And Mobility. *Review of Income and Wealth*, 45(1), 1–19.
- Quadrini, V. (2000). Entrepreneurship, Saving and Social Mobility. *Review of Economic Dynamics*, 3(1), 1–40.
- Rhee, N. (2013). The retirement savings crisis.

- Saez, E. et Zucman, G. (2014). *Wealth Inequality in the United States since 1913 : Evidence from Capitalized Income Tax Data*. Working Paper 20625, National Bureau of Economic Research.
- Saez, E. et Zucman, G. (2020). *The Rise of Income and Wealth Inequality in America : Evidence from Distributional Macroeconomic Accounts*. Working Paper 27922, National Bureau of Economic Research.
- Sarlo, C. A. (2017). Understanding wealth inequality in canada.
- Statistique Canada (2012). Enquête sur la sécurité financière de 2012 : guide de l'utilisateur pour le fichier de microdonnées à grande diffusion 2012. Récupéré de http://sda.chass.utoronto.ca/sdaweb/dli/sfs/sfs12_fr/more_doc/ESF2012FRgid.pdf.
- Statistique Canada (2017). Le logement au Canada : faits saillants du Recensement de 2016. *Le Quotidien*. produit no 11-001-X au catalogue de Statistique Canada.
- Wade, R. H. (2014). The piketty phenomenon : why has capital become a publishing sensation ? *International Affairs*, 90(5), 1069–1083.